Le Mot du Maire

Malgré l'été indien que nous connaissons depuis quelques mois, il faut néanmoins se rendre à l'évidence : l'année 2011 se termine. Les uns diront qu'elle fût bonne, d'autres moins et pour certains difficile !

Ce qui est sûr, c'est que nous avons dû subir durant cette année écoulée, le bon vouloir des marchés financiers, soufflant la pluie et le beau temps, et qui auraient été bien inspirés de suivre l'exemple de l'été indien, afin d'apporter une stabilité bien nécessaire pour le bien de tous.

Pour vos élus, l'année a été intense avec bon nombre de dossiers à gérer.

En premier lieu, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est entré dans sa phase active avec la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) élaboré en 2010. Les réunions avec les personnes publiques associées (Etat, Région, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, EPCI, …) furent soutenues, demandant à plusieurs reprises à la commune de revoir sa copie. La complexité des textes, les contraintes réglementaires et les obligations de compatibilités avec les documents supérieurs (SCOT, PLH, …) rendent la tâche extrêmement difficile, sans compter l'arrivée de nouvelles dispositions, comme le Grenelle II sur l'environnement, qui se pose comme la cerise sur le gâteau. La réunion publique, avec près de 120 participants, organisée le 12 septembre dernier a été particulièrement riche en échanges, avec des points de vues bien différents d'une personne à l'autre, mais chacun ayant à cœur le devenir de la commune. Dans les semaines qui suivirent, j'ai reçu en mairie, plusieurs dizaines d'administrés qui souhaitaient évoquer des projets plus personnels. Là encore, les échanges furent extrêmement enrichissants.
Dans quelques jours, le Conseil Municipal arrêtera le projet de PLU. L'ultime étape de concertation avec la population, sera l'enquête publique qui se déroulera au printemps. La mise en application du PLU devrait intervenir, je l'espère, avant l'été 2012, offrant une meilleure maîtrise du développement de notre village pour les 10 ans à venir.

Les travaux d'aménagement de la traversée du village ont pu démarrer dès la rentrée. Chantier important et structurant pour notre commune, qui demande un suivi régulier, voire quotidien. Malgré un temps clément, quelques imprévus n'ont pas permis de finir pour cette fin d'année. Les travaux se poursuivront en janvier avec les finitions prévues au printemps 2012. Les différents usagers pourront alors se déplacer dans un environnement sécurisé, tout en profitant d'une large ouverture sur le paysage, et une mise en valeur du bâtiment Mairie, avec son vaste parvis.

Les réformes se sont enchaînées à une vitesse impressionnante, voire déconcertante pour certains élus : fiscalité, taxe d'aménagement, collectivités locales…. C'est sans nul doute, cette dernière, qui a suscité les plus vifs débats dans les Conseils Municipaux et Communautaires. A l'heure où j'écris ces lignes, le Préfet réunit la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui doit se positionner sur le projet de Schéma qu'il a proposé fin août. Selon toute vraisemblance, et malgré l'intervention d'opposants au projet, la CDCI puis le Préfet par arrêté en date du 31 décembre 2011, devraient entériner la création des Vals du Dauphiné où se retrouveront les Vallons de la Tour, la Vallée de l'Hien, Virieu-Vallée de la Bourbre, la chaîne des Tisserands, les Vallons du Guiers et Saint-Ondras, soit près de 40 communes et 60000 habitants environ.
D'abord réservé, voire réticent, j'ai rapidement compris que dans un Nord-Isère en pleine expansion, nos collectivités devaient s'organiser, se structurer, et si nous voulions « peser » et « pouvoir être entendus », nous devions nous regrouper pour dialoguer d'égal à égal avec nos voisins de la CAPI (Bourgoin-Jallieu), le Pays Voironnais ou l'Avant Pays-Savoyard. Nous nous devions également jouer la carte de la solidarité avec nos collègues de Virieu-vallée de la Bourbre et Saint-Ondras, pour qui la Loi ne laissait aucune alternative. J'ai compris également que cela permettrait de redonner à la commune toute sa place, comme premier maillon de proximité pour la population.

C'est en tout cas le défi, que nous, élus, nous devrons relever dans la mise en œuvre de cette nouvelle structure, dans un climat que je souhaite serein et apaisé. Le seul regret que je garderais dans ce projet, c'est de ne pas avoir profité de l'occasion qui nous était donnée, de corriger les erreurs du passé, comme la non intégration de Charancieu (voire La Bâtie Divisin) dans le nouveau périmètre, compte tenu d'un bassin de vie fortement tourné vers les Abrets.

2012 sera sans nul doute une année de transition !

Les échéances électorales du printemps, entre les promesses de ceux qui sont en place, et celles de ceux qui voudraient la prendre (la place), ne changeront pas grand-chose à notre quotidien, nous élus de base, qui devront continuer à répondre aux sollicitations de nos concitoyens, dans un contexte économique et financier de plus en plus difficile.

C'est pour s'adapter à ce nouveau contexte, que j'anime un groupe de travail au sein de la Communauté de Communes les Vallons de la Tour, pour la mise en place d'une charte fiscale et financière entre les communes et la Communauté de Communes. Cette charte devrait permettre une politique fiscale plus cohérente entre nos collectivités, une meilleure réflexion sur les projets sur des bases supra-communales et avec un esprit de solidarité sur le territoire encore plus marqué.

La création du site internet de la commune, grâce au concours de la Communauté de Communes, a finalement commencé assez tard au cours de l'année 2011. Aussi, le projet est venu se télescoper avec les dossiers précédemment cités, occasionnant un retard conséquent dans sa réalisation. Il devrait être mis en ligne au printemps 2012. Je vous en rappelle l'adresse : www.le-passage-en-dauphine.fr.

Vous ne trouverez pas cette année dans le bulletin municipal, la rubrique « Le Passage, il y a 30 ans ». En effet, le numéro de l'année 1981 est absent des archives. Aussi, je lance un appel pour le cas ou, si une famille passageoise possède un exemplaire de cette édition, la Mairie est très intéressée pour en réaliser une copie. Je vous en remercie par avance.

Je profite de ces quelques lignes, pour vous dire qu'hélas de plus en plus fréquemment, le quotidien d'un élu et en particulier du Maire, c'est également la défense des intérêts de la commune auprès des différents tribunaux. De ce point de vue, l'année 2011 aura été pour notre collectivité assez positive. Ainsi, après avoir été déboutée en 1ère instance, le Tribunal Administratif de Grenoble a dernièrement donné raison à la commune, et a condamné la personne à démolir les constructions dressées illégalement et sans autorisation d'urbanisme. Tout récemment, la cour d'appel de Grenoble a rejeté l'appel fondé par la personne condamnée par le Tribunal Correctionnel de Bourgoin-Jallieu, pour dégradation de biens publics et a confirmé les peines énoncées. Dans les deux cas, les personnes ont été condamnées en sus, à payer les frais d'avocat engagés par la commune pour se défendre.
D'autres affaires sont en cours auprès du Tribunal Administratif, pour lesquelles le Conseil Municipal est déterminé à faire valoir les intérêts de la commune.

Enfin, je ne voudrais par terminer mes propos sans avoir une pensée envers les personnes disparues, et plus particulièrement le Père Fréchet, enfant du pays, pour son dévouement sans compter pour les autres. Pour ceux qui ne l'aurait pas connu, vous trouverez un portrait de lui en dernière page de ce bulletin (avec l'aimable autorisation de son frère Roger).
Puis, Robert Millias-Bel qui ne refusait jamais d'apporter son aide dès qu'on le sollicitait, et pour ses engagements successifs dans les sociétés locales.

J'aurai une pensée également pour toutes les personnes souffrantes ou qui sont seules. Qu'elles trouvent à travers mes propos, la chaleur de toute mon amitié.

Que 2012 soit une belle année, pour les Passageoises et les Passageois.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Maire,
Laurent MICHEL

Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Association Sportive Le Passage – Football Vétérans	P. 5
Comité des fêtes	P. 6
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 8
A.S.P. Basket	P. 12
Cantine et Garderie Périscolaire	P. 14
Sou des Ecoles	P. 16
Gym Détente	P. 19
Amicale Boule	P. 20
Acca et **L**'Eglise de Le Passage vous informe	P. 21
L'Art et l'amitié à Le Passage	P. 22
Rando Amitié Le Passage	P. 23
FNACA	P. 24
Pages Pratiques	P. 25
Comment Obtenir	P. 27
Nouveaux arrivants et Etat Civil	P. 28
Bâtiments communaux	P. 29
Voirie	P. 32
Budgets	P. 34
Centre Communal d'Action Sociale	P. 36
Commission Embellissement Fleurissement Environnement	P. 37
Urbanisme	P. 38
SCoT Nord-Isère	P. 39
P.L.U Plan Local d'Urbanisme	P. 40
Sictom de la Région de Morestel	P. 42
Intercommunalité – Les Vallons de la Tour – Plan Climat Energie	P. 44
Intercommunalité – Les Vallons de la Tour – Compagnie Traverses	P. 45
Coordination Gérontologique de Virieu S/Bourbre	P. 46
SSIAD	P. 47
ADMR	P. 48
Osez	P. 49
Croix-Rouge Française	P. 50
Le Jeu des Mille-Euros	P. 51
Père Fréchet	P. 52

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.
Rédaction : Les membres de la Commission Information :
Agnès Chaut-Sarrazin, Marie-Thérèse Cornu, Myriam Guillaud, Christiane Vitetta, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 470 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4ème trimestre 2011

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

La Vie de nos Associations

Nos associations vivent au travers des bénévoles qui les composent. Cette année, je vous propose de découvrir une définition sympathique de ce membre actif, appelé : *Le Benevolus Activus.*

Le *Benevolus** *Activus*** est un mammifère bipède que l'on rencontre dans une niche écologique bien particulière, appelée « Association » ; il a tendance naturellement à se regrouper avec ses congénères.

Les *Benevolus Activus* se rencontrent en petits groupes dans divers endroits, que ce soit tôt le matin ou tard le soir : l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, ils discutent de la meilleure façon d'animer une manifestation, de l'organisation d'une sortie ou s'échinent à trouver de nouvelles occupations pour les Gentils Membres, autre espèce vivant dans le même biotope, généralement en symbiose avec le *Benevolus Activus*.

Le *Benevolus Activus* se nourrit essentiellement de réunions, de coups de téléphone, de courriels et de courriers et se déplace fréquemment afin d'occuper sa niche écologique.
Le prédateur ancestral du *Benevolus Activus* est le Yaka Faucon.

Le Yaka Faucon est bien adapté au biotope « Association », sa philosophie ne permet pas de le distinguer du *Benevolus Activus*. C'est aussi un mammifère bipède, mais selon les dernières recherches, il serait caractérisé par un cerveau moins modeste, qui ne lui permet que de pousser un cri « Yakaaa ! », cri si typique que les zoologistes en ont fait son nom.

Bien camouflé dans le biotope « Association », le Yaka attend le moment où le *Benevolus* commettra une erreur de parcours, pour bondir et utiliser l'arme redoutable dont la nature l'a doté, un venin terrible… Atteignant sa proie, ce venin provoquera chez celle-ci de graves dommages, dont on peut rapidement constater un des symptômes : le découragement.
Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont rapidement visibles : absences de plus en plus fréquentes aux réunions et répétitions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les *Benevolus Activus* décimés par les Yakas et leur venin provoquant le découragement, risquent de disparaître. Aussi, il n'est pas impossible que dans quelques années, on ne rencontre cette espèce uniquement dans les zoos, ou comme beaucoup de malheureux animaux en captivité, ils n'arriveront pas à se reproduire. Les Yakas, désœuvrés, avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, seuls dans le biotope «Association », s'éteindront quant à eux, surpris de n'avoir soudainement plus de proie à traquer, incapable d'évoluer et de survivre seuls.

Le dernier de l'espèce s'éteindra peu après le dernier des *Benevolus,* lançant un bien inutile dernier cri : **Yakaaaaa !**

Sauvez le *Benevolus Activus !*

Sur cette note humoristique, je vous présente tous mes vœux de bonheur pour l'année 2012 en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Christiane Vitetta

***** *Benevolus* (étymologie latine) : bonne volonté, venant de *bene*, bien et *velle*, vouloir.
****** *Activus :* qui agit, qui manifeste de l'activité, de l'énergie; qui implique de l'activité.
Note : Texte d'un auteur inconnu.

Association Sportive Le Passage - Football Vétérans

Cette saison, l'A.S.P. vétérans compte 18 joueurs dont l'âge varie entre 30 et 47 ans. Quatre membres, ne jouant plus au football, font également partie de l'association.
En septembre, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel tournoi car le stade était indisponible. Une tombola, qui a rencontré un vif succès, a été mise en place. Le tirage s'est déroulé le vendredi 02 décembre 2011.
En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).
Les matchs se déroulent le vendredi soir à 20 H 45. Avec une poule de 11 équipes, cette année, 20 rencontres nous attendent. La saison se terminera, en juin, par le tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère.
Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect de l'autre) qui prend le dessus.
Nos confrontations se terminent souvent autour d'un repas qui nous permet de refaire le match…

Nous remercions René POULET qui a cessé sa longue carrière de footballeur en juin 2011.
Nous pouvons toujours compter sur lui pour encourager et « coacher » l'équipe.

Alors, pour entretenir votre forme physique, si le ballon vous démange, chaussez vos crampons et venez nous rejoindre !

Président : Alain BARBIER
Vice-président : Didier CASSON
Trésorier : Frédéric VIAL
Trésorier adjoint : Ludovic MILLIAS-BEL
Secrétaire – correspondant : David CHARROT 04-76-65-03-32
Secrétaire adjoint – correspondant : Christophe LANFRAY 04-74-88-73-14

Comité des Fêtes

A la différence des autres associations du village le comité des fêtes est une association multicartes, en ce sens que ses activités sont de plusieurs sortes, culturelles, sportives ou encore éducatives.
Sa spécificité se signale aussi par sa composition. Si les associations et la commune sont membres de droit, tout un chacun au village peut venir y apporter sa contribution.
Son fonctionnement est facilité par son absence d'objectif financier contraignant. Il suffit que les comptes soient équilibrés. Ses ressources proviennent pour une partie, de la location de la salle des fêtes. Cette part est établie sur les équipements loués de la salle dont le comité est propriétaire (vaisselle, lave-vaisselle…).

Dans un contexte économique et social pas toujours très facile, le comité des fêtes cherche à proposer des activités le plus souvent au prix coûtant, voire avec une participation financière de l'association pour les habitants du village.

Pour 2012, le conseil d'administration a présenté lors de l'assemblée générale de novembre 2011, ses projets qui font la part belle aux manifestations déjà éprouvées comme :

- la soirée jeux du mois de janvier,
- le théâtre ou variétés en mars,
- la soirée du 13 juillet,
- une randonnée pédestre en septembre,
- une participation au téléthon national en décembre.

Avec ces manifestations « locales » le comité des fêtes proposera, comme chaque année, des voyages ou excursions plus ou moins lointaines du village, ainsi que des sorties pour des spectacles à thèmes divers (chanson, sport, théâtre).
Le détail, non arrêté à cette époque de l'année, fera l'objet de communication en son temps par le biais du bulletin de l'association qui, il faut le dire, rencontre un bon succès avec ses évocations de la vie locale.

Au delà de ses propres activités, le comité des fêtes vient en appoint des associations du village en mettant à leur disposition l'équipement de la salle des fêtes et divers autres matériels (sonorisation portable, friteuse, appareil à hot dog, tables, chaises, tonnelles…) dont il est propriétaire.
Ces équipements peuvent aussi être mis à la disposition des groupes d'habitants qui mettent en place des rencontres ou des animations dans leurs quartiers.

Le comité des fêtes est également à l'écoute des habitants sur leurs souhaits d'animations ou de mise en place de nouvelles manifestations. La boîte aux lettres de la mairie est le bon chemin de communication.

Pour ne pas être en reste, des demandes ou des idées ont déjà été lancées lors de la dernière assemblée générale.

Ainsi **la randonnée pédestre de septembre se fera en semi nocturne** avec collation en soirée.

De même, après s'être rendu compte que notre village ne manquait pas de talents artistiques, l'idée de mettre en place **une journée d'exposition** de tous les travaux réalisés par nos concitoyens fait son chemin et sera probablement mise en œuvre au printemps prochain.

Un groupe de Passageois, en route pour Chambéry pour assister à un match de handball en avril dernier

Le conseil d'administration mis en place à l'issue de la dernière assemblée générale a renouvelé son bureau. Il s'établit comme suit :

Président : Norbert Guillaud
Président Délégué : Jean Louis Rabatel
Vices Président(e)s : Janet Jaques – David Tripier – Serge Bellebault
Secrétaire : Maryvonne Poulet assistée de Janet Jaques
Trésorière : Christine Morel
Trésorière adjointe : Danièle Rondepierre

Contacts :
Maryvonne Poulet : 04 74 88 10 45 Mail : poulet.jean@orange.fr
Christine Morel : 04 74 88 70 49 Mail : christinemorel@free.fr

Le Comité des fêtes a procédé cette année au remplacement de la chambre froide, située dans la cuisine de la salle des fêtes.

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

Notre club compte actuellement, pour la saison 2011-2012, 150 licenciés, donc nous enregistrons une légère baisse par rapport à la saison dernière. D'ailleurs la moyenne nationale baisse régulièrement depuis 5 ans. Peut-être devons nous nous poser quelques questions sur un certain mal être dans notre sport. Exemple : mauvaise image de notre sport avec le football professionnel et surtout un fossé immense entre le foot pro et amateur.

Présentation du bureau
Président : Michel Fréchet
Président d'honneur : Marcel Mermillod
Vice Président : Gilles Cécillon
Secrétaire : Jérome Vallon
Trésorière : Arlette Cézard
Trésorier adjoint : Gilles Cécillon
Correspondant du club : Sylvie Bélhadi
Membres du CA : André Béchet, Patrice Béchet, Serge Batagne, Philippe Bouilly, Jérome Chastagnier, Dominique Ferrand, John Ferrand, Daniel Fréchet, Pascal Georges, François Guillaud, Christophe Jauneau,Yann Lesaint, Dominique Martin, Auguste Perrin Bit, Christophe Rabatel, Alain Roger, Laurence Rey, Marc Vachon, Gérard Viudez.

Présentation des éducateurs, dirigeants et leurs équipes :

Catégories	Educateurs	N° Tel	Jours et Horaires	Lieux
U7-U8-U9	Marcel Mermillod	04/74/88/10/17	Mercredi 14h00-15h00	St Didier de La Tour
3 equipes	*Yann Lessaint*	06/85/2725/96	15h00-16h30	St Didier de La Tour
	Kenny De Conceiçao	06/61/52/59/74		
Dirigeants	*Jérôme Chastagnier*	04/74/18/03/66		
	Alain Roger	06/77/7485/52		
	André Taormina	04/74/97/25/53		
U10, U11	Christophe Jauneau	04/74/88/77/30	Jeudi 17h00-18h30	Le Passage
3 équipes	Dominique Martin	04/37/05/10/37		
	René Fréchet			
U13	Christophe Rabatel	04/74/97/46/82	Mercredi 16h15-17h45	St Didier de La Tour
Dirigeants	*Sylvie Belhadi*	04/74/97/86/35		
1 équipe à 9				
U15	Bruno Salsedo		Mercredi 17h30 - 19h15	St André le Gaz
Dirigeants	*Serge Batagne*	04/74/88/29/46		
2 équipes en entente	*Philippe Bouilly*	04/74/88/78/44		
St André et Virieu	*Georges Pascal*	06/31/61/79/65		
U18	François Guillaud	06/30/35/93/73	Mercredi 18h30 - 20h15	St Didier de la Tour
	John Ferrand	04/74/88/75/80		
Dirigeants	*Marc Vachon*	06/87/7538/93		
Seniors 1 et 2	Franck Lewillon	06/82/81/12/29	Mardi et Vendredi 19h00 - 21h00	St Didier de la Tour
Dirigeant équipe 1	*Gérard Viudez*	04/74/88/75/75		
Seniors 2	Patrice Béchet	04/74/97/91/77		
Dirigeant réserve	*Auguste Perrin Bit*			

Cette saison, je commencerai par un hommage à notre ami Robert qui s'en est allé. Il a été plusieurs années un pilier de l'A.S.P. Merci Robert, pour ta gentillesse et tous tes services rendus.

Au niveau des résultats sportifs, beaucoup de satisfactions pour cette saison 2010/2011.

Tout d'abord, je félicite toutes les équipes, et remercie tous les éducateurs et dirigeants qui sont présents sur les stades tous les samedis et dimanches. Un bravo spécial, aux U15 et aux seniors 1 qui ont remporté leur championnat respectif. L'équipe 1 monte donc en 2ème division du district. Un grand merci à Patrice Béchet, notre coach seniors, qui après avoir beaucoup œuvré pour la formation des jeunes a souhaité se retirer. Il restera néanmoins dirigeant pour l'équipe réserve. Franck Lewillon sera le nouvel entraîneur, nous lui souhaitons un bon accueil et un bon parcours dans notre club.

Cette saison va rester une saison charnière avec quelques changements.

Tout d'abord sur le stade Cassolard, où l'on va assister à la naissance de nouveaux locaux.
4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitres, 1 local rangement, 1 buvette et une salle de réunion seront à notre disposition, courant juin 2012. Nous sommes très reconnaissants et tenons à remercier Mr Gérard Vitte et toute son équipe municipale. Un merci tout particulier à Mr Fabien Denisse qui avait en charge ce dossier.
Sur le stade de Le Passage, une matinée peinture a été organisée au mois de mai 2011, par Mr Gérard Chollat, adjoint au Maire. Cette matinée a vraiment été un succès, que ce soit au niveau du travail réalisé (main courante, vestiaires repeints, etc..) mais aussi au niveau de l'ambiance : bonne humeur et convivialité. Une trentaine de personnes était réunie : joueurs, dirigeants, conseillers, bénévoles.
Merci à toutes ces personnes.

L'équipement, l'engagement des équipes, les frais d'arbitrage et le matériel nécessaire aux entraînements demandent un budget très conséquent et nous sollicitons nos fidèles supporters Cassolards et Passageois, pour réserver un bon accueil à nos vendeurs de calendriers les samedi 26 novembre et 3 décembre.
Outre la vente des calendriers, nous organisons une soirée dansante, le samedi 03 Mars 2012 à St Didier de la Tour et nous vous invitons à réserver votre soirée.

Nous remercions les municipalités de St Didier de la Tour et de Le Passage pour l'aide et les aménagements qu'elles apportent à nos stades (très sollicités) et à leurs installations. Elles savent rester à l'écoute de nos besoins, dans la mesure de leurs possibilités.

L'initiative concernant les équipements de nos licenciés (survêtement, sac, sweat…) a été un succès et reconduit pour cette nouvelle saison. Elle contribue aussi à l'image du club.

Un grand merci à nos fidèles sponsors pour leur participation aux calendriers.

Cette saison toutes les équipes revêtiront le même équipement et ceci grâce à trois généreux sponsors. Merci donc, à Mr André Taormina, patron du restaurant l'Ambroisie à St Didier, pour 3 jeux de maillots, à Mr Maurice Cars patron du restaurant Le Campagnard au Passage, pour 1 jeu de maillots, (voir nos photos) et Mr Raphaël Giroud artisan chauffagiste au Passage, pour 2 jeux de maillots.

Sous l'initiative de Christophe Rabatel, un déplacement en car a été réalisé au mois d'octobre et ce n'est pas moins de 55 supporters qui se sont rendus à Annecy assister au match de ligue 1, Evian Thonon-Auxerre, belle soirée pour les jeunes et les éducateurs, car le spectacle était au rendez-vous : score final 3-1 pour Evian.

Par ailleurs, comme nous parlons d'Evian Thonon, un de nos jeunes gardiens, Fabien Tripier, formé à l'USCP, a été recruté par le club d'Evian. L'USCP est fière et lui souhaite bon vent. Son coach de l'époque, Max Comte, a décidé d'arrêter cette saison, dommage car tous les jeunes gardiens qui venaient s'entrainer avec lui, progressaient régulièrement. Nous recherchons un éducateur pour gardiens à moins que Max change d'avis, et nous rejoigne.

Nous sommes reconnaissants envers Daniel Fréchet qui vient chaque dimanche arbitrer bénévolement nos équipes, ainsi qu'Annie Béchet, notre préparatrice de sandwichs pour les séniors et U18.

Félicitations à notre jeune arbitre **Jules Perret**, qui a réussi avec brio, son entrée dans l'arbitrage. Il a terminé major de sa promotion. Nous le félicitons et nous lui souhaitons une longue carrière. Il vient d'ailleurs de passer un nouveau palier, puisqu'il arbitre au niveau ligue.

Les dates à retenir :
Samedi 26 novembre 2011 et Samedi 03 Décembre 2011 : Vente de Calendriers
Samedi 07 Janvier 2012 : Tirage des Rois Salle des Fêtes de Le Passage
Samedi 03 Mars 2012 : Choucroute Dansante St Didier de La Tour
Week-end du 16 et 17 Juin 2012 : Assemblée Générale « Le Passage »

Infos pratiques

Un site sur le club a été créé, vous pouvez le visitez sur: http://uscpweb.footeo.com

Coordonnées du Club :
Siege social : Mairie de Le Passage
21, route de St Didier
38490 Le Passage
Correspondante : Sylvie Belhadi tel : 06/47/69/18/51

L'U.S.C.P. vous souhaite ses meilleurs vœux sportifs, pour l'année 2012.

Michel Fréchet.

L'équipe dirigeante.

A.S.P. Basket

La saison 2010 - 2011 s'est terminée dans la détente et la bonne humeur le 24 juin, à l'occasion de l'Assemblée Générale.
Après une rencontre amicale entre les 2 équipes ("jeunes" contre "moins jeunes"), la présentation des bilans sportifs et financiers a été effectuée par le Bureau. Après plusieurs années consacrées à la présidence du Club, Nadège Mermillod a souhaité "passer la main". Elle reste membre du Bureau et une coéquipière très appréciée au sein de l'équipe "Loisirs".
Le nouveau bureau s'établit comme suit :

Présidente : Florence RAYNAUD - Tél. 06 14 92 87 27 - flo.raynaud@yahoo.fr
Trésorière : Danièle RONDEPIERRE
Secrétaire et Correspondante UFOLEP : Christine MICHALLET
Correspondante F.F.B.B. : Nathalie CHOLLAT

Le stock de ballons a été renouvelé et pour la saison 2011-2012, le tarif des licences sera maintenu au niveau de la saison précédente.

Au printemps, quelques joueuses et sympathisants ont pu assister à un match de l'ASVEL, grâce à l'organisation mise en place par le club voisin de St André le Gaz. Nous prévoyons de renouveler cette expérience sympathique cette saison, si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous le signaler.

Les Cadettes ont également eu l'occasion de renforcer leur esprit d'équipe, lors d'un week-end à Jarsy (Massif des Bauges). Grâce à André-Pierre (papa de Mélanie) et sous la surveillance toujours attentive de leur coach préféré Nathalie, elles ont partagé des moments de joie et de convivialité dans un chalet rustique en pleine nature, sans eau courante ni électricité, et surtout…. sans téléphone portable !!!
Au programme, randonnée pédestre et achat de produits locaux pour le week-end, qui s'est terminé par une agréable balade à cheval, offerte par le Club. Nathalie tient à remercier ses joueuses pour le plaisir qu'elles lui procurent, et le bon esprit dont elles font preuve depuis de nombreuses années (plus de 10 ans pour certaines d'entre elles).

Le bilan sportif de la saison écoulée, pour cette équipe toujours engagée en championnat FFBB, a été plus qu'encourageant. Nos filles ont fait honneur à leurs nouveaux maillots, en terminant 2ème de leur poule sur 8 équipes et ce, malgré un effectif réduit au minimum (5), en raison des nombreuses blessures.
Pour 2011-2012, l'entente avec le club de St André le Gaz n'a pas été reconduite.

Nathalie Chollat assure toujours avec brio et dévouement, l'encadrement de ces jeunes filles, le mercredi soir au Gymnase du Calloud, le vendredi soir à la salle des fêtes municipale.

Plusieurs joueuses seront, la saison prochaine, éloignées des terrains pour cause d'études, alors si vous souhaitez voir perdurer notre activité, vos candidatures sont les bienvenues.

Faute d'effectifs suffisants ces dernières années (joueurs/joueuses et/ou encadrants), nous n'avons pu assurer le renouvellement des équipes, notamment pour les plus jeunes. Mais, nous restons à l'écoute de vos besoins pour envisager de nouveau l'accueil des jeunes (et moins jeunes…) Passageois(es) au sein de notre Club.

L'équipe Seniors Loisirs a, quant à elle, disputé une quinzaine de matchs au cours de la saison, toujours dans un esprit de détente et de convivialité. Le gymnase du Calloud nous a accueillies pour nos rencontres à domicile les vendredis soirs. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir le même créneau horaire cette année et l'organisation s'en trouve un peu compliquée… Mais nous continuons à entretenir notre forme les vendredis soirs à la salle des fêtes ou en extérieur quand le temps le permet, sous la houlette dynamique de Véronick, qui ne nous ménage pas !

Toutes nos actions sont rendues possibles grâce à la générosité des habitants, lors de nos manifestations, ainsi qu'aux bénévoles et parents, sans oublier la Mairie, qui nous apporte un soutien logistique indispensable.

Que chacun d'entre vous en soit ici remercié.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 Février pour la vente des plats à emporter, et le samedi 6 Octobre pour notre tournée annuelle de brioches.

D'ici là, nous vous adressons à toutes et tous nos Meilleurs Vœux de Santé et de Prospérité pour 2012, avec une mention toute particulière pour notre secrétaire Christine, qui continue de nous accompagner à la table de marque, faute de pouvoir le faire sur les terrains…

Cantine et Garderie Périscolaire

L'association Cantine-Garderie est gérée par les parents bénévoles. C'est un service rendu aux familles de l'école.
Cette année, 8099 repas ont été servis (soit 58 par jour en moyenne), 67 familles ont bénéficié de ce service et 27 familles pour la garderie.

Elle emploie 2 salariés : Cécile Chaduiron et Carole Lanfray que nous remercions pour leur dévouement.

Trois personnes supplémentaires sont mises à disposition par la Mairie pour compléter l'encadrement sur les temps de cantine et de garderie le soir : Christelle Béchet, Danielle Girard et Brigitte Desroches.

Les enfants de la cantine accompagnés du personnel de la cantine et du personnel d'encadrement.

Des temps forts sont venus animer l'année écoulée :

- Les enfants ont vu leurs menus agrémentés par la semaine du goût, le repas de Noël, la Chandeleur, le tirage des rois et le repas de fin d'année.

- Du côté des parents, des manifestations ont rencontré un franc succès : la vente de nougat et de truffes pour Noël, le coq au vin concocté par notre cantinière Cécile et la vente de fleurs au printemps.

Ceux-ci n'auraient pu avoir lieu sans le soutien et la mobilisation des bénévoles de l'Association, les parents d'élèves ainsi que les Passageois.
Ils permettent le maintien de la modicité du prix du repas de la Cantine et des heures de Garderie.

Nous adressons tout particulièrement nos remerciements à la Mairie pour son aide financière, matérielle et humaine sans laquelle cette association ne pourrait subsister.

Lors de l'assemblée générale de rentrée, de nombreux parents nous ont rejoints au sein du Bureau. Merci à Agnès Chaut Sarrazin Présidente sortante, pour son investissement.

<u>Composition du nouveau bureau :</u>

- Présidente : Laëtitia Cancello
- Vice Présidente : Sandrine Pirard
- Trésorier : Laurent Massonnat
- Trésorière adjointe : Nathalie Pellet
- Secrétaire : Fabienne Fréchet
- Secrétaire adjointe : Violaine Rabatel
- Autres membres actifs : Pascale Bolland, Christine Lamaison, Nathalie Martin, Kadouge Rahmouni, Estelle Rey

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2012

La présidente, Laëtitia Cancello

Les enfants de la garderie accompagnés par le personnel encadrant

Inscriptions Ecoles Maternelle et Primaire

Pour les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants à l'école maternelle ou à l'école primaire à la rentrée 2012, les inscriptions seront ouvertes à compter du mois de janvier 2012, afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Merci de vous faire connaître rapidement auprès du Directeur d'Ecole : Florent Reboul au 04.74.88.16.82.

Sou des Ecoles

Equipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est toujours dirigée par Monsieur Reboul.

L'école accueille **103 élèves**, répartis en quatre classes.

CLASSES		EFFECTIFS	ENSEIGNANTS
Classe 1	Petite, moyenne et grande sections de Maternelle	26	Madame Fresse - Tranchard Assistée de Madame Béchet
Classe 2	Grande section de Maternelle, CP et CE1	24	Monsieur Reboul (Directeur) Et Monsieur Aymoz le jeudi
Classe 3	CE1 CE2	26	Madame Schiavo
Classe 4	CM1 CM2	27	Madame Dieudonné Remplacée par Madame Roche

Assemblée générale / Nouveau bureau :

L'assemblée générale de rentrée a été organisée cette année, en même temps que celle de l'association Cantine-Garderie. Elle a été l'occasion de constater une fois de plus l'intérêt mitigé porté par les familles à la vie de nos deux associations. Sur un total de 73 familles, 25 seulement se sont déplacées, dont 12 membres du bureau du Sou et seulement quelques nouveaux parents.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou des Ecoles, non sans quelques difficultés, faute de candidats….et sans compter de nombreux départs (pour des raisons professionnelles ou familiales).
Il se compose ainsi :

Présidente :	Rachel Massonnat
Vice – président :	Yann Lesaint
Secrétaire :	Sandrine Giroud
Secrétaire – adjointe :	Christelle Dechenaux
Trésorier :	Laurent Brivet
Trésorière – adjointe :	Barbara Truffa

Membres : Pascale et Jean-Luc Bolland, Marie-Laure Charvet, Stéphane Durand-Damet, Christophe Lanfray, Valérie et Daniel Magnin, Thierry Rey, Ingrid et Jérôme Vallon, Claire Veyret.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.

Projets scolaires :

Pour 2011–2012, de nombreux projets scolaires seront mis en place, ce qui témoigne de la forte mobilisation des enseignants. La plupart de ces activités se rapportent au 3ème axe du projet d'école « ouverture sur les arts et la culture ». Ils ne pourraient voir le jour sans le financement du Sou des Ecoles.

- Sorties à la médiathèque (maternelle CP CE1 CE2).
- Projet théâtre avec la compagnie « Locus Solus » en résidence à Bourgoin Jallieu (CE1 CE2 et CM1 CM2).
- Projet « connaissance du patrimoine local » lancé par le Conseil Général (CE1 CE2).
- Projet « petit cinéma de classe » c'est à dire la création d'un mini film d'animation (maternelle et CP CE1).
- Sorties pour assister à des spectacles vivants au Grand Angle de Voiron et à Châbons (maternelle et CP CE1).
- Natation au centre nautique de La Tour du Pin (CE1 CE2 et CM1 CM2).

Enfin, cette année 2011 a été clôturée par **un spectacle de Noël** le lundi 12 décembre 2011, également financé par le Sou des Ecoles.

Pour les personnes désireuses de connaître toute l'actualité de l'école, nous rappelons les coordonnées de son site - Internet : **www.ac-grenoble.fr/ecoles38/ .**

Manifestations du Sou :

Le bilan des manifestations organisées au cours de l'année scolaire 2010–2011 est satisfaisant dans l'ensemble.

→ Le **loto** s'est assez bien déroulé, malgré de fortes chutes de neige qui ont rendu les déplacements difficiles : nous avons eu quelques craintes. Finalement, la salle s'est remplie moins vite que d'habitude, mais nos fidèles habitués étaient bien présents. Nous avons eu, cependant, un peu moins de monde que les années précédentes.
Jusqu'à maintenant, cette manifestation était la plus importante en termes de bénéfices pour l'association, mais cela n'a pas été le cas cette année : c'est une première !
Les donateurs ont été encore nombreux malgré les difficultés liées à la conjoncture.
Nous remercions encore tous les partenaires (donateurs et familles) qui nous permettent de poursuivre l'aventure.

→ Le 8 mai 2011 a été consacré à notre quatrième **vide-grenier / marché artisanal / vente de diots et pizzas**. Après une année-record, en 2009, avec 150 exposants, une météo difficile en 2010 avec seulement 40 exposants dans la salle, nous avons eu environ 60 exposants pour cette édition. Les diots ont été préparés par des parents dévoués. Quant aux pizzas, elles ont été confectionnées par la famille Chanaron, que nous remercions très chaleureusement. Les nombreuses ventes de diots et pizzas ont satisfait les petits comme les grands.
Nous n'avons pas eu énormément de visiteurs lors de cette journée, et pourtant, nous avons obtenu un bénéfice très intéressant.

→ Pour finir l'année, la **fête de l'école** a constitué le dernier temps fort avant les vacances d'été, avec une météo très capricieuse et pluvieuse le matin. La grande nouveauté cette année était le spectacle des enfants en matinée, réparti en 4 lieux différents et qui nous a permis de faire un petit tour du monde.

Concernant le repas de midi, nous avons eu moins de réservation que les années précédentes.
La formule barbecue a encore très bien fonctionné cette année, avec une équipe très efficace et avec la contribution du restaurant « Le Campagnard » pour les entrées.

Concernant les jeux, une grande satisfaction au niveau de la participation des parents qui étaient nombreux. Beaucoup de stands ont pu accueillir et divertir les enfants, pour leur plus grand plaisir, tout au long de l'après-midi.

Pour l'année 2011-2012, nous envisageons de reconduire les mêmes actions, aux dates suivantes :

- Dimanche 6 mai 2012 : **Vide – grenier / marché artisanal / vente de diots et pizzas**
- Samedi 30 juin 2012 : **Fête de l'école**
- Samedi 1 décembre 2012 : **Soirée Loto**

Journée Carnaval

Remerciements :

- Le Bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. L'association compte toujours sur leur investissement.

- Nous saluons également, en les remerciant sincèrement, les familles qui nous ont accompagnés et qui nous quittent, cette année, avec l'entrée de leur dernier enfant au collège, notamment les familles Barbier et Doublier.

- Nous remercions les couples qui ont choisi d'offrir au Sou des Ecoles les sommes récoltées à l'occasion de leur mariage. Nous apprécions grandement le coup de pouce que nous donnent ainsi ces nouveaux mariés, qui sont aussi, parfois, d'actuels ou futurs parents d'élèves…

- Enfin, nous remercions, comme chaque année, la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

Nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, afin que se perpétuent les moments de convivialité qui constituent le ciment de la vie sociale du village.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2012.

Rachel Massonnat

Pour tout renseignement : vous pouvez contacter Rachel Massonnat au 04 74 27 85 24
ou Sandrine Giroud au 06 14 50 13 51.

Journée Carnaval

Gym Détente

Le sport est un atout pour rester en forme et se sentir bien dans sa peau.
Venez nous rejoindre !
Notre association propose toujours ses 2 cours animés par notre fidèle et énergique Angélique.

Le lundi de 17h45 à 19h00 :
Pratique d'une gym douce sans limite d'âge ni de sexe, avec du matériel varié. La bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Le mercredi de 18h15 à 19h45 :
STEP ou LIA sur des musiques rythmées en alternance avec du renfort musculaire suivis par les indispensables étirements.
Des cours très dynamiques !

Le mercredi de 10h00 à 11h00 :
NOUVEAU CETTE ANNEE
EVEIL CORPOREL pour les enfants de 3 à 7 ans.
Sur de la musique douce, les petits apprennent l'équilibre, à sauter, à attraper un ballon…

Contact :

Présidente Florence Pontet : 04 74 88 71 77

Amicale Boule

La saison 2010/2011 a été marquée par le décès accidentel d'un de nos sociétaires, Robert Millias-Bel. Robert était un élément essentiel dans la vie de notre société. Il était le plus assidu sur les jeux et toujours là pour assurer le bon fonctionnement de notre club. J'en profite pour dire combien son souvenir reste présent dans le cœur de tous les sociétaires.

Pour ce qui est de notre activité, pas de nouveaux adhérents hélas. Les anciens résistent toutefois bien, et leur présence chaque mercredi sur les jeux en témoigne. Ce sport ne serait-il pas un gage de bonne santé ? En tout cas en voyant notre doyen Louis (90 ans en 2012) arpenter allègrement le boulodrome, cela nous incite à le croire.

En ce qui concerne les compétitions officielles, le challenge S. Ferrand a été une nouvelle fois réussi. Les 2 concours du mois de juin ont été annulés puisqu'ils auraient dû se dérouler le jour des funérailles de notre ami Robert.

Le traditionnel concours de sociétaires a eu lieu le 14 Octobre. Avec les épouses conviées au repas de midi, ce fut 56 convives satisfaits de cette amicale journée.

La saison 2011/2012 verra nos manifestations reconduites :
- en **Mars** challenge S. Ferrand au boulodrome de St André le Gaz
- **2 Juin**: 32 simples 4°D
  32 simples 3° et 4° D

La journée de fin de saison aura lieu en principe fin septembre.

BONNE ANNEE à tous.

Composition du bureau :
Président : Jean POULET
Secrétaire : René FRECHET
Trésoriers : Yves LANFRAY, Jean POULET
Personne à contacter pour toute information sur l'association :
Jean POULET 79 Chemin du Moriot 38490 LE PASSAGE
TEL : 04.74.88.10.45 - Mail : poulet.jean@orange.fr

La famille FERRAND remporte son challenge pour la 14ème édition du challenge Séraphin FERRAND.

A.c.c.a.

Avec l'arrivée de l'automne, les chasseurs ont repris le chemin des bois et des prairies de notre commune.

C'est avec satisfaction que trois nouveaux jeunes ont intégré notre association qui compte maintenant 25 sociétaires. Cette saison, des sangliers sont de passage sur notre commune. L'un a été prélevé dans le bois des Hayes.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET
Vice-Président : Joseph BARBIER
Secrétaire : Jean-Paul LOISON
Trésorier : David VITTOZ
Membres : Martial ARRAULT – Jean GAUTIER

Gardes et piégeurs : Maxime BARBIER – Daniel BECHET.

Date à retenir : Boudins Diots dimanche 12 février 2012.

Personne à contacter : Daniel FRECHET – 06.88.24.03.16.

L'Eglise de Le Passage vous informe…

Mouv'Relais
Paroisse Ste Anne
Le relais qui bouge…

En 2012, l'association **«Mouv'Relais » continuera à animer la vie de la communauté des 8 clochers.**
Blandin, Chassignieu, Chélieu, Le Passage, Panissage, St Ondras, Valencogne, Virieu.

Sa première manifestation sera la présentation de ses vœux le dimanche 8 janvier à la Maison du Relais. Nous poursuivrons l'entretien de cette maison en effectuant un tri « éclairé » des objets appartenant à cette communauté.

Nous devrons au cours de l'année 2012, suite à l'inventaire du patrimoine du Conseil Général et de la collaboration de certains d'entre nous, voir comment nous pourrons mieux connaître et mettre en valeur localement ces objets inventoriés de nos églises. Pour préserver ce mobilier cultuel, il nous faut découvrir son sens et son lien avec l'édifice.

Comme chaque année, nous allons élaborer un projet pour soutenir financièrement une association de solidarité locale ou internationale et tisser des liens avec ses partenaires pour la soirée « Bol de Riz » qui aura lieu à Chélieu le 24 mars 2012.

Enfin, c'est au cours de son assemblée générale, à la Maison du Relais, le vendredi 2 mars 2012 que le bilan et les perspectives de cette association seront mis en débat avec tout ceux qui seront présents.

Pour le Bureau
La Présidente : Marcelle Sarhdaoui

Contact : Maison du Relais - Place Henri Clavel - Virieu
Vendredi et samedi : 10h30-12H– Tél : 04.74.88.21.36
Courriel : relaishtebourbre@aliceadsl.fr

L'Art et l'Amitié à Le Passage

Depuis septembre, une nouvelle activité est née, « l'Art et l'Amitié à Le Passage », animée par Christiane Vitetta.

Le lieu de rencontre se situe à la salle Mont Blanc. Un premier atelier de quatre adhérentes a lieu le jeudi de 14 heures à 17 heures et afin de ne pas pénaliser les personnes actives un second atelier de quatre autres adhérentes a lieu de 18 à 21 heures.

Christiane apprend à ses élèves à modeler l'argile afin de créer des sculptures selon leurs aspirations. Elles utilisent une image comme modèle de base et la personnalité de chacun se retrouve dans l'exécution de l'œuvre. Puis le travail technique intervient, il faut évider la pièce en la coupant à divers endroits et ensuite, il faut procéder à un long séchage progressif.

Les premières exécutions sont prometteuses, et chacune semble éprouver beaucoup de plaisir à les concevoir. Lorsque les sculptures seront entièrement sèches, elles seront cuites par un potier parce que la cuisson du grès nécessite une température de 1300°.

Sans doute pourrons-nous exposer aux vacances d'été.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur pour l'année 2012.

Contact :
Christiane Vitetta – Tel 04.74.88.18.41

Rando Amitié Le Passage

2011 L'ANNEE DES DEFIS DE RANDO AMITIE

Sept années déjà que Rando Amitié, le Club inter-villages nous fait partager et découvrir de nouveaux horizons, les innombrables parcours et itinéraires de nos contrées locales, alpines et méridionales toujours sous la présidence de Jacques Chollat. Les frimas de l'hiver persistaient encore, que déjà les marcheurs attaquaient l'année avec vaillance sur les chemins enneigés et parfois baignés d'une fine brume qui n'entamait pas la bonne humeur. Chacun des beaux villages traversés recèle toujours un site, une chapelle, une église, un lavoir, témoignages de la vie de nos village d'antan, patrimoine vivant de nos cités, tels Le Pin, Montrevel, Montagnieu, Rochetoirin, Charancieu, St-Didier-de-la-Tour, Fitilieu, Blandin, Montceau, Biol, Torchefelon, Grésin, Montcarra, Pressins, les balcons de Yenne, Col du Banchet. Le printemps était déjà là que toute la caravane pédestre s'ébranlait pour la Colle-sur-loup sur les rivages de la grande bleue pour trois journées de randonnées sur les hauteurs environnantes et de tourisme culturel pour d'autres, sans oublier bien sur les soirées festives et rigolardes, temps magnifique et ambiance joyeuse. La ronde des marches hebdomadaires a repris de plus belle: Cabane de Roland, (le druide de Valencogne), Montsapey en savoie, une journée chez notre ami Gaston avec parcours sportif sur les pentes du village, domaine du chamois et du sanglier, Nances, Chirens, Mépieu, Lhuis, Toys, Cogin, La Ruchère, l'Alpe d'huez toujours très prisé, St-Etienne de Crossey, St-Pierre d'Entremonts, Pralognan la Vanoise, deux journées merveilleuses à Puy St-Vincent, massif des Ecrins toujours ensoleillé, préparées par Eliane et Maurice nos hôtes du cru, deux beaux parcours et une découverte admirative de ce site montagneux. L'été s'éternisant cette année, les lundis d'automne ressemblaient à ceux de juillet sur les berges du Giers, Col de l'Hurtière, La Feclaz, St- Roch, St-Hilaire-de-la-Côte, la Forêt de Rothonne, Charavines, Jongieux, St-Christophe sur Guiers, Aoste, Buvin, La Batie Montgascon, les Bords de Fure , une journée de détente au Pré de Mireille, tous rassemblés autour d'un barbecue géant, Virieu, Le Passage bien sûr, Les Abrets. Aucune piste, aucun sentier ne seront inconnus (ou presque), de nos vigoureux marcheurs, et l'année qui pointe déjà son nez ne nous fera pas mentir : 2012 sera, à n'en pas douter un très bon cru pour Rando Amitié.

Bonne année à tous

Loulou

BUREAU

Président :	Jacques	Chollat Tél. 04/74/88/10/12
Vice président :	Daniel	Mathon
Secrétaire :	Christiane	Vitetta
Secrétaire Adjoint :	Marie Claude	Castillan
Trésorier :	Marcel	Genin
Trésorier adjoint :	Arlette	Gros

Evènements survenus en 2011

On déplore :
le décès de notre camarade Robert MILLIAS-BEL de Le Passage, le 4 juin 2011 à l'âge de 73 ans ; celui du Père Jean FRECHET, originaire lui aussi de Le Passage, le 22 mars 2011. Il était également ancien d'Algérie, mais ne faisait pas partie de notre secteur.

Entre amertume et espoir

Il y aura 50 ans, le 19 mars 2012, nous célèbrerons la fin du conflit de la guerre d'Algérie qui s'est terminé avec les accords d'Evian. Cette guerre aura duré 10 ans. Nous étions 3 500 000 appelés à participer à ce conflit en Algérie. Combien en reste-t-il aujourd'hui ? Peut-être encore la moitié ? Vu la mortalité de nos camarades qui s'accélère, combien serons-nous dans 10 ans ?

Espérons que la crise sera passée et qu'il n'y aura plus de tergiversations au sujet de l'augmentation d'un point pour la retraite du combattant, soit 13 euros par semestre, ce qui n'augmentera pas la dette !

Il faut se prendre à rêver un peu… Peut-être que dans 10 ans, le peu de survivants de cette guerre obtiendra une reconnaissance médiatique nationale, le respect des accords d'Evian le 19 mars, une retraite du combattant décente, la reconnaissance officielle de nos 30 000 morts et 3000 disparus, morts pour quelques Euros (solde des appelés) à l'inverse des 8000 Euros de nos engagés volontaires professionnels en Afghanistan dont c'est le métier et qui ont, en cas de mort au combat (bien triste hélas) une reconnaissance officielle immédiate avec Légion d'Honneur.

Peut-être aussi verrons-nous les vieux Anciens Combattants d'AFN se réunir en France avec les vieux «chibanis» FLN… Plus de haine, plus de vengeance, plus de guerre, mais une réconciliation amicale entre vieux tout simplement.

Alors, il sera grand temps d'enterrer la hache de guerre !

Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07
Télécopie : 04.74.88.07.70
Courriel : mairie.lepassage@orange.fr
Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8 h à 12 h.
Jeudi de 16 h à 18 h.
Samedi de 10 h à 12 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82
Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine scolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26
Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26
Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :
Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15
S.A.M.U. Social : Téléphone : 115
Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112
Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Correspondant Dauphiné Libéré :

Monsieur Daniel BECHET :
Téléphone : 04.74.88.10.63.

Taxis

Pour les personnes désirant se rendre à La Tour du Pin tous les mardis matin :
Départ : Vers 9 heures sur la place
Retour : En fin de matinée
Renseignements : Mme Hermance FRECHET.
Téléphone : 04.74.88.15.37.

Communauté de Communes Les Vallons de la Tour – C.C.V.T.

22 Rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.97.05.79
Télécopie : 04.74.83.23.28
Courriel : secretariat@lesvallonsdelatour.fr
Site : **www.lesvallonsdelatour.fr**

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les services de la Communauté de Communes

Crèche multi accueil Les P'tits loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin
Tel. 04 74 88 96 23
accueil régulier : 7 h 30 à 18 h 30
accueil occasionnel : 8 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Email : **multiaccueil@lesvallonsdelatour.fr**

Relais d'Assistantes Maternelles
14 rue des Bains - 38 110 LA TOUR DU PIN
Tel : 04 74 96 50 10
permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.
Email : **ram@lesvallonsdelatour.fr**

Médiathèque des Vallons de la Tour
2 rue Hector Berlioz - 38 110 LA TOUR DU PIN
Tel : 04 74 83 59 00 - Fax : 04 74 83 59 09
Email : **mediatheque@lesvallonsdelatour.fr**

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 10h - 12h et 15h30 - 18h30
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h
Vendredi 15h30 - 18h30
Samedi 10h - 12h et 14h - 17h
En été fermé le samedi

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@orange.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaire d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Informations Relevé de compteurs
Comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau.
Période : du 29 mars au 2 mai 2012.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : sictom.morestel@wanadoo.fr

Déchèterie

Notre commune bénéficie de trois déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 13h45 à 18h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h00 à 12h15 le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture : de 8h00 à 12h00 : mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30 : lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 le samedi.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble Cédex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00
Télécopie : 04.76.51.34.88
Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat
38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99
Télécopie : 04.74.97.18.86

Horaires d'ouverture au public (Hors cartes grises)
Du lundi au vendredi : De 8 h 30 à 11 h 45
Le lundi et jeudi après-midi : de 13 h 30 à 16 h.

Cartes grises
Pour l'établissement d'une carte grise il est obligatoire de prendre un rendez-vous au préalable.
Les rendez-vous sont pris par téléphone du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h.

Retraite complémentaire des salariés CICAS

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire, composer le 08.20.20.00.14.
Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants :
Les 2ème et 4ème vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 sur rendez-vous.

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin
La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie CPAM assure également des permanences le même jour pour les dossiers de retraite.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : * 60 Rue de la République
38300 Bourgoin-Jallieu. Tél : 04.74.93.06.01
* 7 Place du Champ-Mars 38110 La Tour du Pin. Tél : 04.74.83.25.00

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre d'action médico-sociale
Rue du Grand Champ
38730 Virieu S/Bourbre
Téléphone : 04.74.88.21.62
Télécopie : 04.74.97.96.63

Permanence : Sur rendez-vous.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 25 % de la location et d'un chèque de caution de 500 Euros. Il est également obligatoire de fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

Les associations de la commune qui louent la salle des fêtes plusieurs fois dans l'année pour des manifestations à but lucratif bénéficient de la gratuité de la deuxième location (sauf consommation de fuel et de gaz).

En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :
- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 35 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune :	1 jour : 115 euros
	2 jours : 165 euros
Particulier extérieur :	1 jour : 250 euros
	2 jours : 320 euros
Association avec but lucratif :	
De la commune :	1 jour : 75 euros
Extérieure :	1 jour : 250 euros

Association extérieure organisant des soirées culturelles et ayant des adhérents habitant Le Passage :
1 jour : 115 euros

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 130 euros
Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : charges de fuel et gaz uniquement, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Ou s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : **Naissance** **Mariage** **Décès**	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI **Valable 10 ans**	A la mairie du domicile	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou vol.
Passeport **Valable 10 ans** **(5 ans pour les mineurs)**	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la Mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille, CNI du mineur. Si les parents sont divorcés ; jugement du TGI décidant de l'autorité parentale.	Gratuit
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit

Nouveaux arrivants en 2011

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. BERNERD André – chemin du Souzan
M. et Mme BOLLAND Jean-Luc – chemin du Magnit
M. et Mme BONHOMME – route de Saint Didier
M. et Mme BRIVET – chemin du Magnit
M. CHRETIN Marin/Mme HERRAULT Nancy – chemin du Tramoley
M. EFFANTIN et Mme PERRIN – chemin du Souzan
M. et Mme FARGON Pascal – chemin du Cabit
Mme FERNANDEZ – chemin du Souzan
M. FERRARD Guillaume – route de Saint Didier
M. et Mme LOSTAGLIO Fabrice – chemin des Villettes
M. et Mme OLAGNON Hugues - route de Saint Didier
M. PACOME Gaël/VERNAY Martine – chemin du Moriot
M. et Mme REYNAUD Christophe – route de Saint Didier

Nouveaux arrivants de l'année 2010.

Etat Civil 2011

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2011.

Naissances	
MEURANT Nathan	17 janvier 2011
GOBERTIER Lola	23 février 2011
DUCRET Alice	24 février 2011
JOURDAN Tom	2 mars 2011
DELBES Lilly-Rose	25 juin 2011
LHOMME Olivo	5 juillet 2011
SERBAT Ismaël	16 novembre 2011
Mariage	
HARO Jérémy et COMTE Elodie	9 juillet 2011
ANGENIEUX Ludovic et PORTIER Cyrielle	20 août 2011
VEYRET Jean et LACROIX Catherine	17 septembre 2011
KODISCHE Jérôme et MAGUET Flora	29 octobre 2011
Décès	
GAUTIER Jacques	23 avril 2011
MILLIAS-BEL Robert	1er juin 2011
FOURNET-FAYAS Louis	25 juin 2011
BERGER-RABOT Roger	7 septembre 2011
BOSSY Juliette	11 novembre 2011

Bâtiments Communaux

Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2011.

Réfection du bureau de Mr le Maire

- La préparation et peinture des murs ont été confiées à l'entreprise Pack immo[38] de Le Passage pour la somme de 1899,67 € TTC
- La vitrification du parquet a été confiée à l'entreprise Comte Gérald de Le Passage pour la somme de 685,64 € TTC

Travaux de Peinture

Suite aux graffitis, la réfection de 2 faces extérieures avec soubassement plus foncé sur le pourtour du bâtiment vestiaires et équipements sportifs a été confiée à l'entreprise Sylvain Norbert de St André le Gaz pour un montant de 3338,60 € TTC.

Réfection Vestiaire-stade

La réfection de la main courante du stade et de deux vestiaires a fait l'objet d'une matinée peinture entre les joueurs, dirigeants de L'USCP, Mr le Maire et des conseillers municipaux.

Merci aux membres de l'USCP, pour leur enthousiasme, leur efficacité et à Jacky Verney participant pour le plaisir d'aider…

Travaux de plomberie

Réalisés par l'entreprise Giroud Raphaël de Le Passage :

- réparation du chauffage de la salle des fêtes (régulation) pour un montant de 532,22 € TTC.
- changement du groupe de sécurité du chauffe-eau cantine pour un montant de 163,85 € TTC.
- changement d'une nourrice suite à une fuite d'eau dans un regard des bâtiments scolaires pour un montant de 372,55 € TTC.
- remplacement du chauffe-eau 95 litres à la salle des fêtes pour un montant de 1809,55 € TTC.

Réalisés par l'entreprise Beaud de Doissin :

- travaux de maintenance sur la chaudière de la cure pour un montant de 249,19 € TTC.

Réalisés par l'entreprise Veyret de Saint Didier de la Tour :

- remplacement d'une pompe de circulation, désembouage à l'eau oxygénée des circuits du bâtiment vestiaire pour un montant de 708.43 € TTC.

Travaux d'électricité

Les travaux suivants ont été confiés à la Sarl Perrin Electricité de Virieu sur Bourbre pour un montant de 2.646,75 € TTC.

- Travaux de câblage divers (informatique et électrique) dans les bâtiments.
- Remplacement de 32 tubes fluo et starter à la salle des fêtes.
- Fourniture et pose de 3 sous compteurs : cantine, chaufferie mairie/école et secrétariat.
- Remplacement des fusibles par des disjoncteurs au tableau de la salle des fêtes.

Travaux de couverture et zinguerie

Changement et habillage en tôles laquées des bandeaux et remplacement des gouttières de la salle des fêtes (côté entrée de la salle). L'entreprise Chaboud Thierry de La Bâtie-Divisin a été chargée de ces travaux pour un coût de 3059,37 € TTC.

Travaux de menuiserie et d'isolation

- Remplacement des 2 châssis composés de 2 soufflets aux vestiaires foot par la société DMF de Meyzieu pour un montant de 2750,80 € TTC.
- Changement d'une porte d'issue de secours de la salle des fêtes, coté parking par l'entreprise MCD de St Ondras pour un montant de 1787,23€ TTC.
- Pose d'un volet roulant aux archives du secrétariat par la société DMF de Meyzieu pour un montant de 601,58 € TTC.
- L'isolation des combles du secrétariat de mairie a été confiée à l'entreprise Pack immo[38] de Le Passage pour la somme de 3214,62 € TTC.

Travaux de maçonnerie

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du village, la commune a fait réaliser la reconstruction du mur communal situé entre la Mairie et la propriété Clément-Lacroix et la création d'un local container. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Chavant de Saint Clair de la Tour pour un montant de 21.165,61 € TTC.

DIVERS

Nettoyage caves et greniers mairie

Le nettoyage des caves et des greniers du bâtiment mairie a fait l'objet d'une matinée de « travail-convivial » entre conseillers municipaux, Mr le Maire et Antoine VITETTA en tant que bénévole.

Suite au nettoyage des combles, nous avons déroulé de la laine minérale de 240 mm d'épaisseur sur toute la surface des greniers, afin d'isoler correctement le bâtiment et contribuer ainsi à la maîtrise de l'énergie.

Abri basket

La construction d'un nouveau local basket est en cours pour suppléer au local existant qui sera démoli au printemps prochain. En effet, après les vandalismes successifs subis, celui-ci pose de sérieuses questions en termes de sécurité et son esthétique n'est plus acceptable. Il sera implanté entre le terrain de basket et le terrain de tennis.

Les matériaux à la charge de la mairie sont mis en œuvre par les élèves CAP installateur du CFA des MFR le Chalet à St André le Gaz. Cette démarche permet à chacun d'y trouver son compte, sous la forme d'un partenariat gagnant/gagnant.

Les panneaux en cours de montage et de préparation.

Voirie

Entretien et travaux fait par la commune

Elagage et broyage

L'entreprise Boursier (sous-traitante de l'entreprise Vieux-Melchior) a réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux pour un montant total de 7.884,03 € TTC.
Le broyage intermédiaire de l'herbe en bordure des chemins a été effectué par l'entreprise Exploitation Forestière Dumont pour un montant de 2.353,73 € TTC.
Déjà dans le précédent bulletin, nous vous informions que les travaux d'élagage étaient de plus en plus lourds pour le budget communal, alors qu'une bonne partie devrait être réalisée par les propriétaires riverains (exemple : haie en bordure de voirie). Nous avons évoqué la possibilité pour les communes de répercuter ces coûts aux propriétaires riverains. La Loi du 17 mai 2011 dans son article 78 rappelle de manière plus formelle le cadre de la mise en œuvre de cette disposition par les communes.

Déneigement 2011/2012

Les travaux de déneigement des voies communales ont été confiés à l'entreprise Exploitation Forestière Dumont pour la saison 2011/2012, pour un coût horaire de 60 € H.T et un forfait annuel d'astreinte de 450 € H.T.

Point à temps

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre de la CCVT pour un montant de 23.581,47 € TTC.

Stade

L'entreprise Bourdier a été retenue pour réaliser la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football ainsi que la tonte des abords du stade et l'espace situé à proximité de la salle des fêtes pour un montant annuel de 5.500 € TTC.
Un deuxième projecteur a été installé sur le terrain d'entraînement par l'entreprise Forclum pour un coût de 535,90 € TTC.
La remise en état de la surface du terrain de football (regarnissage pelouse plus épandage de sable) a été effectuée par l'entreprise Sport et Paysages pour un montant de 3.231,59 € TTC.

Acquisition de parcelles

Chemin du Moriot : acquisition par la commune d'une parcelle de terrain d'environ 25m2, pour permettre l'implantation d'un nouveau poste électrique aux Croisettes (Terrain de Mlle Sophie Perrin).

Travaux faits par le SEDI Syndicat Energie de l'Isère (ex SE38)

Les travaux de renforcement du poste des Croisettes sont terminés. Un nouveau transformateur (plus imposant) a été installé sur la parcelle acquise par la commune. D'une plus grande puissance (250 kVA), ce dernier permet également l'alimentation du nouveau poste (cabine basse) installé sur la commune de Saint Didier de la Tour (Châtaigneraie). Les riverains respectifs devraient ainsi pouvoir passer l'hiver plus sereinement.
A l'occasion de ces travaux, deux points d'éclairage public ont été créés afin de sécuriser le carrefour. Le montant prévisionnel restant à la charge de la commune s'élève à 11.458 € TTC en investissement et à 3.078 € TTC de frais de maîtrise d'ouvrage.

Traversée du village

La deuxième tranche des travaux d'aménagement de la traversée du village, pour la partie allant du chemin du cimetière jusqu'au carrefour de la place, dans la continuité de la 1ère tranche, est en cours de réalisation.
Les travaux consistent en :

- la réfection de la conduite d'eau potable (Syndicat des Eaux), pose d'un tuyau en fonte, diamètre 250, par l'entreprise Fournier.
- l'enfouissement des réseaux secs (ERDF et Télécom) par l'entreprise Forclum.
- la réfection du réseau d'eau pluviale, busage des fossés (collecteur diamètre 300) et remplacement de la traversée de la place (collecteur diamètre 400) par l'entreprise Fournier.

- la création de trottoirs et cheminement piétonnier côté place-mairie-stade par l'entreprise Eiffage.
- l'aménagement de l'arrêt de bus scolaire avec quai de chargement adapté (accessibilité des personnes à mobilité réduite) par l'entreprise Eiffage.
- l'aménagement du parvis de la mairie (accessibilité, parking, …)
- la défense incendie (remplacement du poteau vers la place, création d'un poteau en face de la mairie)
- la réfection de l'éclairage public (pose de dix candélabres à économie d'énergie : baisse de la luminosité de 23 heures à 6 heures) par l'entreprise SPIE.
- la réfection de la clôture du stade et la création d'une clôture vers l'accès du local technique communal.

Initialement prévus pour se terminer à la fin de cette année 2011, les travaux d'aménagement seront finalisés au printemps 2012. Même si globalement nous avons pu bénéficier d'une météo clémente, perturbant au minimum les travaux, quelques imprévus sont venus gêner le bon déroulement de l'opération, occasionnant des retards en cascade pour les entreprises.

Par ailleurs, le Conseil Général en charge de la Route Départementale ne réalisera pour sa part l'enrobé final qu'au printemps 2012. Le marquage au sol sera réalisé à l'issue de ces travaux.

Nous tenons à remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension, pour la gêne occasionnée. Encore un peu de patience. Merci.

Arrêt de car scolaire : Reprise de l'arrêt d'origine (stade) dès la rentrée de janvier 2012.

Le montant estimé des travaux est de 182.727,87 € TTC pour la voirie, les eaux pluviales et l'éclairage public.
La participation à l'enfouissement des réseaux restant à la charge de la commune s'élève à 31.723 € TTC en investissement et à 5.330 € TTC de frais de maîtrise d'ouvrage.

Le syndicat des eaux assure pour sa part le financement des travaux de réfection de la conduite d'eau et la communauté de communes la prise en charge des travaux liés à la défense incendie.
Ces travaux bénéficient d'une subvention de 40.000 € de la part du Conseil Général, au titre des amendes de police, de 22.738 € de la part de l'Etat, au titre de la DETR et de 10.300 € du SEDI au titre de l'éclairage public.

Budget communal

Le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 38.632,84 €uros et un excédent d'investissement de 62.379,84 €uros. Le budget primitif pour l'année 2011 s'élève à la somme de 376.730 €uros en section de fonctionnement et à la somme de 596.020 €uros en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre.
Année 2011 – Section de Fonctionnement

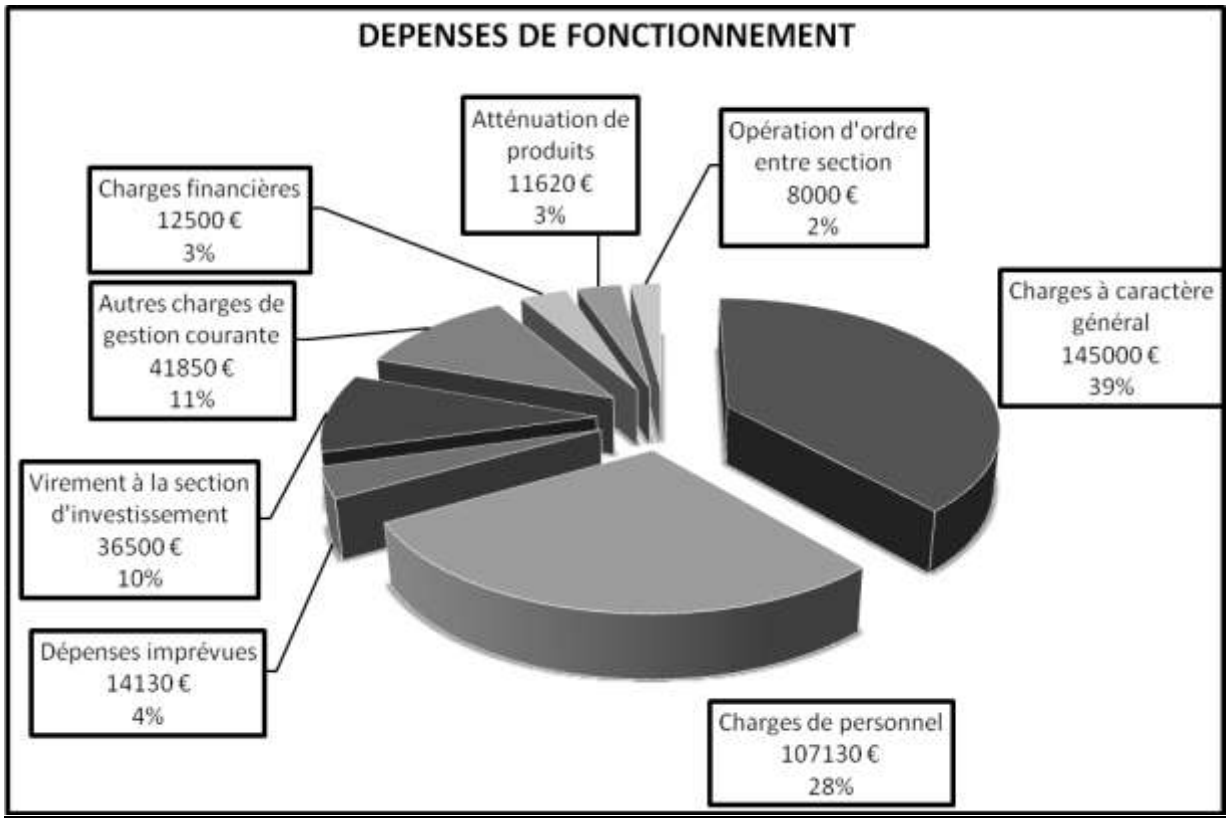

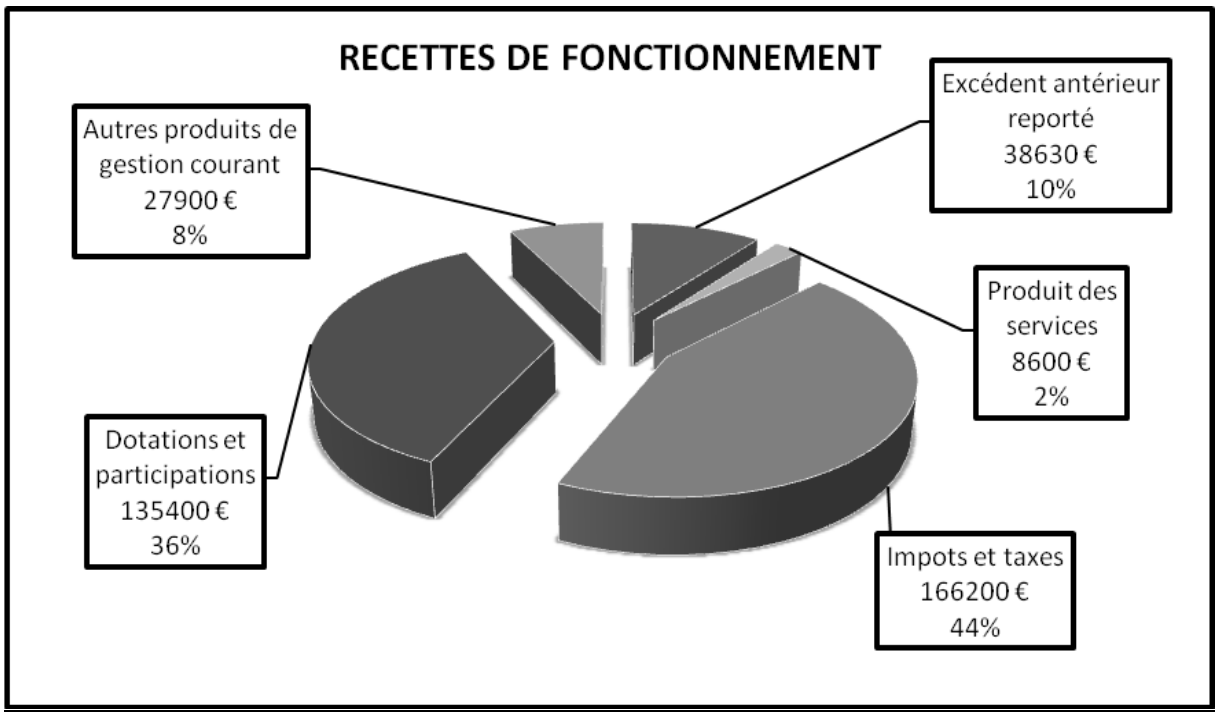

Répartition du budget primitif principal par chapitre.
Année 2011 – Section d'investissement

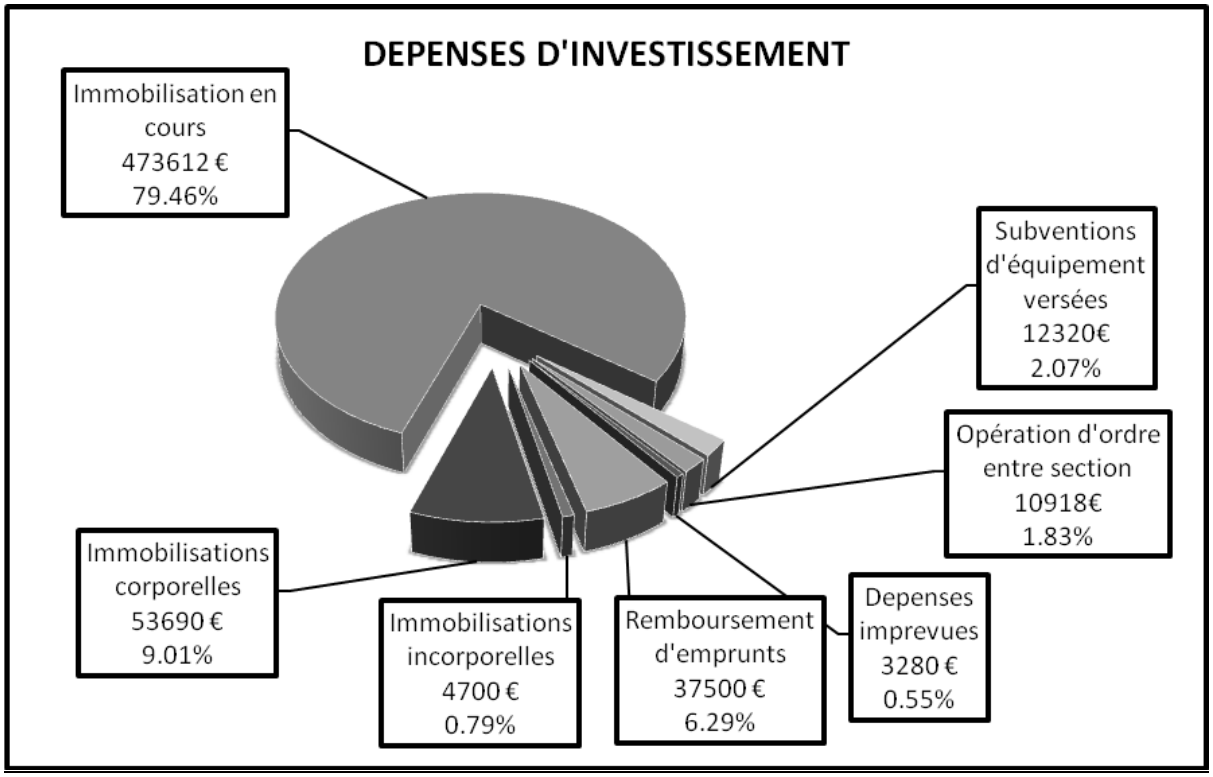

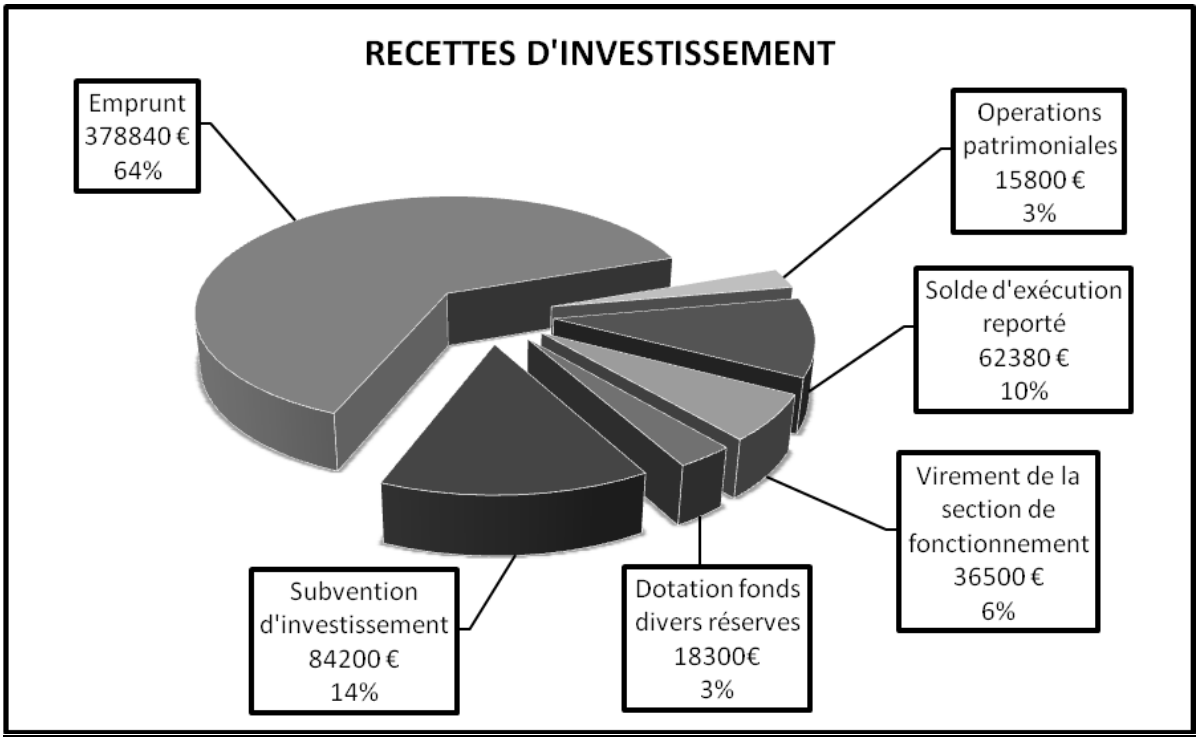

Acquisition diverse

Pour permettre les échanges dématérialisés avec les différents organismes (Trésorerie, Préfecture), il a été procédé au renouvellement des logiciels du secrétariat de mairie pour un coût de 3491,12 € TTC.

Centre Communal d'Action Sociale

Budget du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2093 €uros.
Le budget primitif pour l'année 2011 s'élève à la somme de 5592 €uros.

Repas de l'Amitié

Nous étions une petite soixantaine cette année au Repas de l'Amitié. C'est toujours avec le même plaisir que nous avons pris place le long des tables décorées avec soin par les membres du CCAS. C'est aussi un grand moment de convivialité. Bien que nous soyons voisins, les occasions de se réunir ne sont pas nombreuses, chacun est pris par ses obligations et sa famille et c'est très bien ainsi. Alors ce jour-là, on est heureux de se retrouver autour d'un bon repas en musique. Cette année, nous avons eu droit à un diaporama fait de toutes les photos prises depuis 2001 au cours de ces journées. C'était l'occasion de revoir parmi les portraits, les amis chers qui nous ont quittés tout au long de ces années. L'animateur Loco a accompagné nos chanteurs habituels auxquels sont venues se joindre de nouvelles belles voix. Ce fut un grand plaisir de les entendre.
La soirée s'est achevée cordialement après quelques tours de piste de danse.
Tous les membres du CCAS vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2012 pleine de bonheur.

Repas de l'Amitié 2011

Colis de Noël

35 colis de Noël destinés aux personnes âgées de plus de 75 ans et domiciliées sur notre commune ont été préparés par les membres du CCAS. Nous leur souhaitons bonne dégustation et meilleurs vœux pour la nouvelle année 2012.

Départ en 6ème

Au cours de la fête des écoles, Monsieur le Maire représenté par Mme Cornu, 1ère adjointe a remis aux 12 enfants de CM2, un coffret comprenant un dictionnaire de français accompagné d'un atlas ainsi qu'un dictionnaire de langue étrangère.

Eddy Berger-Poulat, Bastien Chaut-Sarrazin, Maxence Fugier, Valérian Guillaud, Grégoire Pansu, Nathan Doublier, Tom Brousse, Thaïs Barbier, Léa Desvignes, Louise Lecante, Quentin De Sousa, Mélanie Mourette (absente sur la photo).

Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Nous avions prévu cette année de refaire entièrement le massif du monument aux Morts de notre village, mais les travaux de la deuxième tranche de la traversée de la commune nous ont contraints à repousser ce projet. Nous pensons pouvoir mettre celui-ci à exécution au printemps, après le nettoyage et le retournement du monument.

Un grand merci à notre équipe habituelle d'élus bénévoles qui nous a installé un magnifique pressoir offert par Monsieur André-Pierre Guillaud que nous remercions à nouveau.
Celui-ci a été garni de géraniums lierres et cette tache de couleurs a joliment agrémenté la sortie de la nouvelle route durant la belle saison.
Nous avons en commande deux bacs cylindriques afin de garnir l'entrée de l'église.

Le soleil était là pour la journée de l'environnement, et ce fut un bon moment de convivialité. En 2012, cette journée sera organisée par le SICTOM. Elle aura lieu conjointement avec les autres communes membres le 31 Mars 2012.

La commission Embellisement, Fleurissement, Environnement vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, plein de bonheur et de fleurs pour l'année 2012.

Urbanisme

Certificat d'urbanisme.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (Certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

- Mme Barruel Christelle pour la propriété Bas sise au hameau de la Fauconnière.
- Maître Philippe Rouhette pour la propriété de Mme Chollat Brigitte.
- Maître Charles Baud pour la propriété Mignonneau au hameau de la Motte.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – Il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée)

- SARL Arcoterre pour la construction de quatre maisons d'habitations au hameau du Magnit : avis défavorable.
- M. Pil Philippe pour la construction d'une maison individuelle au hameau du Souzan : avis favorable.
- Mme Forestier Odette pour la construction d'une maison individuelle au hameau du Moriot : avis favorable.
- M. Mouveau Laurent pour la construction d'une maison individuelle et d'un bâtiment à usage professionnel au hameau de Courmourousse : avis favorable.

Déclarations préalables.

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2011 (Construction de moins de 20 mètres carrés ou travaux divers ou division de terrain).

- M. Gros-Bonnivard pour la construction d'un abri de jardin au hameau des Villettes.
- M. Laborie Jean-Louis pour la fermeture d'un abri existant chemin de la Motte.
- M. Comte Michel pour la transformation d'une partie de garage en habitation chemin du Magnit.
- M. Bellat Francis pour la pose d'un portail allée des Grebilles.
- M. Boyadjian Antoine pour la fermeture partielle d'une terrasse hameau du Souzan.
- M. Barbier René pour la construction d'une piscine hameau des Villettes.
- Mme Bonneton Sylvie pour la création d'un abri de jardin chemin de la Fauconnière.
- M. Rey Thierry pour la création d'un abri de jardin chemin du Tramoley.
- M. Chaut-Sarrazin Frédéric pour la pose de vélux et remplacement portail route de Saint Didier.
- M. Mermoud Jean-Louis pour la création d'un abri de jardin chemin du Souzan.
- Syndicat Energie 38 pour la pose d'un transformateur électrique au hameau du Moriot.
- M. Lhomme/Mlle Olivo pour la pose d'un portail et d'une clôture hameau de Saint-Etienne.
- M. Batagne pour la pose d'un portail hameau de Saint-Etienne.
- M. Bellebault Serge pour la création de place de stationnement chemin de la Motte.
- Commune de Le Passage pour la reconstruction du local basket
- M. Larras Jean-Christophe pour la création d'une fenêtre chemin de la Fauconnière.

Permis de construire.

Ont obtenu un permis de construire en 2011 :

- M. Brivet Marc pour la construction d'une maison individuelle au hameau du Magnit.
- M. Cochard Philippe pour l'agrandissement de sa maison individuelle au hameau du Moriot.
- S.C.I. les Bruyères pour l'agrandissement avec changement de destination d'un logement chemin des Bruyères.
- M. Magnin Daniel pour l'agrandissement de sa maison individuelle et construction d'un garage au hameau de Saint Pierre.

Le SCoT est un outil de planification intercommunale, couvrant 94 communes, qui vise à mettre en cohérence les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, d'implantations commerciales et de grands équipements.
Les objectifs du SCoT sont multiples. On peut les classer en deux catégories : les objectifs généraux et les objectifs thématiques.

Les objectifs généraux :

- Concevoir un développement prenant appui sur l'organisation actuelle du territoire et notamment ses bassins de vie.
- Concevoir une politique d'accueil des nouveaux habitants en phase avec leurs besoins et avec les orientations possibles de chaque territoire.
- Rechercher de nouveaux équilibres démographiques, sociaux et économiques entre les territoires composant le SCoT.
- Promouvoir un développement axé sur la qualité environnementale dans l'intérêt des habitants, des acteurs et des usagers.

Les objectifs thématiques :

- Maîtriser le développement urbain et périurbain.
- Proposer un développement garantissant une qualité de vie aux générations suivantes.
- Préserver les ressources naturelles (espace, eau, air).
- Organiser les déplacements et faire du développement des alternatives à la voiture individuelle une priorité dans le projet d'organisation du territoire.
- Accompagner le développement économique et les évolutions des activités du territoire.

Le calendrier du SCoT :

- Le projet de SCoT a été arrêté par le Conseil Syndical le vendredi 18 novembre 2011.
- L'enquête publique aura lieu au printemps 2012.
- La mise en œuvre du SCoT devrait avoir lieu au cours du 2ème semestre 2012.
- Les communes auront alors trois ans pour rendre leur document d'urbanisme (POS/PLU) compatible avec le SCoT. Celles qui sont en cours d'élaboration de leur PLU (c'est le cas pour Le Passage), pourront intégrer directement les directives du SCoT dans leur document d'urbanisme.

Conséquences pour les communes :

Pour les communes comme Le Passage, deux directives ont une incidence directe sur l'urbanisation de la commune, à savoir :
- la limitation des nouvelles constructions à six logements par an pour 1000 habitants, soit 4,7 logements/an pour Le Passage.
- 90% des nouveaux logements doivent être réalisés en zones urbaines et 10 % dans les hameaux.

Ces valeurs sont une moyenne sur une période de 10 ans.

Pour en savoir plus consultez le site internet du SCoT Nord-Isère – www.scot-nordisere.fr

P.L.U. Plan local d'urbanisme

2011 a été rythmée par différentes étapes du PLU articulées autour du zonage et du règlement.

L'enjeu du PLU qui est également l'enjeu du développement et de l'avenir de notre commune se traduit à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), à savoir :

- Assurer une croissance démographique suffisante selon un rythme de développement maîtrisé.
  - Tendre vers une population de 1000 habitants dans 15-20 ans.
  - Capter des jeunes ménages, assurer le renouveau générationnel.
  - Permettre le maintien des personnes âgées sur la commune.
  - Préserver à Le Passage son caractère de «commune rurale».
- Créer un véritable cœur de village et limiter l'étalement urbain et le mitage.
  - Conforter le centre actuel et recentrer l'urbanisation sur le village.
  - Contenir le développement des hameaux.
- Assurer la diversité des fonctions.
  - Conforter la mixité sociale.
  - Diversifier l'offre de logements.
  - Maintenir et développer les activités artisanales, les commerces et services.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager.
- Préserver les espaces naturels remarquables.
- Poursuivre la réflexion sur les modes de déplacements.
- Prévoir des emplacements réservés.

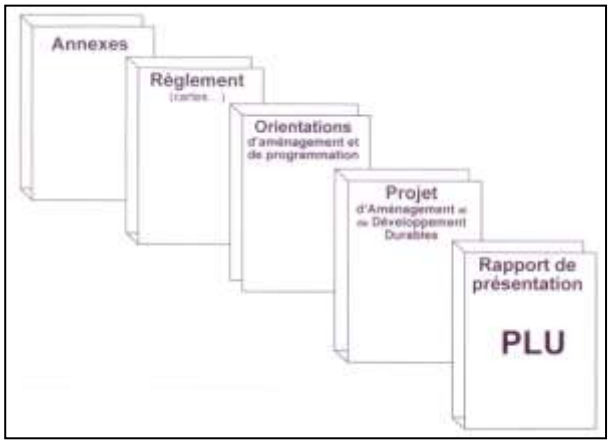

Le PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune à savoir : l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Le PADD respecte :
- la politique déterminée par le Conseil Municipal,
- les objectifs et principes énoncés dans les articles L.110 et L.121-1 du code de l'urbanisme,
- les grandes orientations définies au niveau supra communal, en particulier dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Nord Isère (projet SCoT), le Programme Local de l'Habitat de la CCVT (PLH), les préconisations de l'Etat, du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture.

Sans oublier la réglementation imposée par la loi Grenelle 2 ; dispositions de la loi que le Conseil Municipal a fait le choix d'intégrer immédiatement au PLU (obligation d'application au plus tard en 2015).

Au cours de son travail, la Commission assistée par l'urbaniste a présenté lors d'une première rencontre avec les personnes publiques associées (acteurs cités ci-dessus) un premier «pré-projet» de zonage.
Celui-ci a suscité questions et débats, soulignant notre principale problématique : la réduction globale des surfaces constructibles.

Etant donné la configuration de notre territoire, notre difficulté fut de réduire de façon conséquente l'enveloppe de constructibilité en cohérence avec nos futurs projets d'aménagements.

Economie des espaces, concentration de l'urbanisation en centre bourg, préservation des espaces naturels et agricoles sont les maîtres mots de tout PLU. Nous ne pouvions donc pas faire l'impasse de revoir le projet de zonage.

La Commission ayant sillonné notre territoire, a proposé lors d'une séance de travail avec les personnes publiques associées, un nouveau projet de zonage davantage en accord avec les directives demandées. Au final, c'est ce projet de zonage qui a été présenté lors de la réunion publique du 12 septembre dernier.

D'autres étapes se profilent pour la fin 2011 et en 2012 :

Fin de la phase de concertation → Décembre 2011
Bilan de concertation et arrêt du PLU par délibération du Conseil Municipal

▼

Phase de consultation et d'enquête → 1er trimestre 2012
Consultation des personnes publiques associées et des communes limitrophes

▼

Enquête publique par arrêté municipal

▼

Remise du rapport de l'enquêteur public

▼

Phase de finalisation du PLU → 2ème trimestre 2012
Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal

▼

Contrôle de légalité du Préfet

▼

Entrée en vigueur du PLU

Le PLU prend forme. Il reste cependant beaucoup à faire avant son application dépendant d'acteurs autres que la Commune. Son aboutissement ouvrira notre village à d'autres perspectives tout en conservant son caractère rural.

Mettons nous "au verre"

Un enjeu écologique

L'enjeu écologique du recyclage du verre est de taille. En effet il permet de diminuer le volume des déchets et de valoriser au maximum les déchets ménagers en évitant l'incinération. D'où l'importance du geste de tri du verre dans les conteneurs *appropriés*. Pourtant, trop de bouteilles finissent *encore* dans les poubelles et sont ainsi *incinérées* alors qu'elles *pourraient* se recycler à l'infini. C'est dommage !
Le verre se recycle à l'infini

Jeu :
Remettez dans l'ordre les 5 étapes du recyclage du verre et en y associant la définition correspondante

- Le verre est trié et débarrassé des impuretés pour devenir du calcin.
- Le verre est collecté et transporté chez le verrier.
- Le verre est déposé dans les conteneurs.
- Les bouteilles en verre sont remplies dans des usines d'embouteillages.
- Le calcin est fondu pour reproduire des bouteilles en verre.

Les consignes de tri pour du verre 100% recyclable
En déposant nos *emballages en* verre dans les conteneurs, nous sommes sûrs qu'ils seront valorisés et recyclés à l'infini. Mais attention, seuls les bouteilles, pots et bocaux sont recyclables, la vaisselle, les pots en terre ou en céramique sont à jeter *à la déchèterie*. Ces déchets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.

Et les bouchons ?
N'oubliez pas de les enlever ! Tous les bouchons à la poubelle.

Pour être sûr que le verre soit recyclé doit-on rincer les bocaux ou les bouteilles ?
Il est dommage d'utiliser de l'eau propre pour un déchet qui sera de toute façon relavé. Il suffit simplement de le vider de son contenu.

Et les conséquences du verre dans les ordures ménagères ? Jeter les bouteilles et les bocaux dans les ordures ménagères, c'est exposer le personnel de collecte à des risques très importants, (coupures, risque de projection d'éclats de verre…) pensez –y !

Les tonnages dans la commune de Le Passage ?
Cette année depuis janvier, 14 tonnes de verre ont été collectées sur la commune.
Bravo c'est 1 tonne de plus qu'en 2010.

Soit 27 kgs de verre par habitant sur la commune.

Continuons nos efforts nous pouvons faire encore mieux.
Et concrètement quel est l'impact sur l'environnement ?
3 bouteilles en verre triées, c'est 32 kgs de C02 évités soit 202 kms en voiture.

Mais aussi une économie de 103 KWH soit 684 h de télévision
et 2 kgs de pétrole utilisés soit 1 litre d'essence.

Chaque geste compte, ensemble mettons nous au « verre » !

Un doute sur le verre ? Nouveau : **Le Site internet du Sictom de la région de Morestel est en ligne.**

Découvrez toutes les actualités du Sictom de la région de Morestel en un clic : évènements, horaires de déchèteries, calendrier de ramassage, commande de composteurs, conseils, astuces….
Sur www.sictom-morestel.com
Contact : Sictom de la région de Morestel, chemin de la déchèterie, 38510 PASSINS
contact@sictom-morestel.com 04 74 80 10 14

Plan Climat Énergie Territorial
Les Vallons de la Tour
Les Collines du Nord Dauphiné
CAPI

Votre avenir est entre vos mains !

Un plan climat a pour objectif de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et de nous permettre de nous adapter aux effets du changement climatique. Conscients de l'importance de ce sujet et des enjeux pour notre avenir, les Communautés de communes des Vallons de la Tour et des Collines du Nord Dauphiné et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Climat à l'échelle de nos communes. Néanmoins pour que sa mise en œuvre soit un succès, nous devons tous nous impliquer et nous mobiliser !

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet le maintien de la vie sur notre planète. Sans lui la température moyenne sur terre serait de -18°C au lieu de +15°C. Mais, l'excès de Gaz à Effet de Serre, dont 50 % des émissions sont liées à nos comportements au quotidien, accroît significativement la température terrestre et entraine des bouleversements climatiques. La tempête de 1999, la canicule de 2003, ou encore les inondations récentes dans le sud du pays, en sont les tristes illustrations. Ces phénomènes nous rappellent que le climat a des effets importants sur notre société et nos vies.

Le Plan Climat est une stratégie qui doit être non seulement nationale mais aussi locale. Pour le définir, un diagnostic ainsi qu'une étude de vulnérabilité face aux effets du changement climatique ont été réalisés. Un 1er bilan nous permet aujourd'hui de lancer un programme d'actions locales avec l'organisation de forums et d'ateliers de travail. Mais notre Plan Climat, pour qu'il réussisse et nous assure un avenir plus sain, est un projet à partager et à faire partager !

Nous sommes tous concernés !

Comment puis-je devenir acteur du Plan Climat ?

- Je participe aux Forums du projet et j'apporte ma pierre à l'édifice.
- Je remplie la fiche contact sur le blog du Plan Climat (rubrique Rejoignez-nous puis sous-rubrique Particuliers & Associations) et je deviens ambassadeur du Plan Climat.
- Je deviens le relais du Plan Climat pour toutes les actions nécessitant la participation du grand public.

Qui peut me conseiller sur le sujet ?

- Espace Info Energie Ageden (www.ageden.org)
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE 38 (www.caue-isere.org)

Pour en savoir plus, mes contacts :

- Chargé de mission Plan Climat pour les 3 intercommunalités : Matthieu Guédon - 06 11 62 35 39 - mguedon@capi38.fr
- Référent Communauté de communes des Vallons de la Tour : Lucille Bobet - 04 74 97 79 79 - lucille.bobet@lesvallonsdelatour.f

Les Vallons de la Tour
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rendez-vous sur le blog du Plan Climat « Web climat » ! http://webclimat.com/

Compagnie Traverses : CCVT

Malaga « une comédie ferroviaire » de qualité en répétition et en représentation dans la Communauté de Communes des Vallons de la Tour

La dernière création de la Compagnie, deux pièces comiques d'Anton Tchekov a été particulièrement bien accueillie le 1er avril 2011 à la salle Equinoxe à La Tour du Pin. Elle affichait complet (201 spectateurs).

Cet été, hors mission de Résidence, la Compagnie a proposé deux spectacles en août sous la Halle de Virieu et au château de Tournin situé à cheval sur les communes de La Tour du Pin et de Sainte Blandine.

Cette deuxième édition de « Théâtre en soirée » a bénéficié d'une audience en progression de 30%.

L'année 2011 s'est terminée par la reprise de Tête à Tête, par des lectures des Contes de la Bécasse de Maupassant et par deux stages proposés aux troupes de théâtre amateur du territoire :

- stage « Jeu théâtral » : les 12 et 13 novembre 2011 à Trept (CCBD- Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises).
- stage « Voix » : les 5 et 26 novembre 2011 à La Tour du Pin (CCVT-Communauté de Communes Les Vallons de la Tour).

Pour 2012, troisième année de la Résidence, nous vous proposons une nouvelle collaboration avec l'auteur belge Paul Emond : **Malaga.**

Dans cette pièce « cruelle et drôle comme la vie », se croisent quatre personnages, deux hommes et deux femmes en panne de destin. Ils cohabitent malgré eux sur le quai d'une gare, une nuit de grève des trains belges.

On retrouve ici les caractéristiques de l'écriture de Paul Emond.
Un ton entre drôlerie et noirceur, des personnages hauts en couleurs, des surprises incessantes qui tiennent le spectateur en haleine jusqu'à l'issue imprévisible...

Du théâtre populaire de grande qualité.

L'auteur présent cet été à l'une des représentations nous a confirmé son intérêt pour le territoire et sa présence fin février début mars 2012 pour des rencontres avec le public.

La première du spectacle aura lieu cette fois ci à Heyrieux (CCCND-Communauté de Communes Collines du Nord-Dauphiné) et le spectacle pour la CCVT aura lieu à La Tour du Pin, salle équinoxe, le jeudi 15 mars 2012.

Comme d'habitude, les habitants qui le souhaitent pourront découvrir le travail en cours lors de répétitions publiques qui auront lieu à Le Passage, le **24 janvier 2012**
et le **1er février 2012** à Saint Jean de Soudain.

Contact :
Compagnie Traverses
Les Halles – Place Antonin Dubost
38110 La Tour du Pin

Tél. : 04 74 18 56 43 et cietraverses@yahoo.fr
Site : www.compagnietraverses.com

La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

La coordination gérontologique du canton de Virieu sur Bourbre, a été créée en 1983.
Au fil des années, la coordination a abordé beaucoup de sujets : bilan de santé, réalisation d'un livre « mémoires en images du canton », diffusion d'une vidéo sur la « mémoire de captivité 39-45 », organisation d'un spectacle débat, abordant la maladie d'Alzheimer ou encore présence au forum sur le « bien vieillir » à Saint Clair de la Tour.

L'année dernière, des ateliers mémoire « Pac Euréka », animés par la MSA ont été suivis par une vingtaine de personnes, une aide à l'informatique avec des groupes de niveaux a été mise en place, ainsi qu'une conférence, animée par la gendarmerie «information et sensibilisation aux problèmes de délinquance visant, plus particulièrement, les seniors».

Depuis septembre, une douzaine de personnes participent à un atelier « équilibre », en collaboration avec le CORTA et la Maison de retraite de Virieu. Cette année la sortie culturelle nous a conduits à Vienne avec une croisière, à la découverte de Lyon et une promenade à bord d'un petit train au Parc de la Tête d'Or. Certains d'entre nous participent aux réunions d'Entre-Temps ; implication dans le programme « aide aux aidants », de la Corta (Coordination Territoriale pour l'autonomie). Nous avons rejoint également l'association de défense des usagers auprès de la SNCF en organisant une réunion à Virieu et en participant à leur assemblée générale.

Depuis 2008, La Coordination a signé une convention avec la maison de retraite les Tournelles à Virieu et défini l'aide qu'elle pourrait apporter aux résidents : participation financière aux sorties (zoo de Fitilieu, cirque à Grenoble, spectacle de chorale ou de théâtre, petite friture au restaurant ou croisière au Canal de Savières) ainsi qu'une aide ponctuelle pour les accompagner en courses, au pique-nique, au marché, ou à participer à la dictée intergénérationnelle.

Toutes les semaines des bénévoles viennent jouer avec les résidents au loto, au scrabble ou aux cartes, une personne vient leur lire le journal, et tous les quinze jours répétition de chants. Certains de nos bénévoles sont également présents au marché de Noël, au barbecue et à la journée avec les voitures anciennes pour vendre des objets ou tenir la buvette. **Tous les bénéfices servent à l'équipe d'animation pour améliorer le bien être des résidents.**
Certains membres de la coordination ont intégré l'équipe « animation » de la maison de retraite.

La rencontre annuelle avec les coordinations des cantons de Morestel, La Tour du Pin, St Geoire et Virieu, permet d'échanger et de faire le bilan de l'année écoulée. Elle s'est déroulée à St Geoire en Valdaine clôturée par la visite d'une brasserie.

Un projet qui nous tient à cœur est en cours de réalisation. En effet, un Viriaquois bien connu (Mr Gilbert Jacquet), nous a fait le plaisir de nous donner ses poèmes. Un recueil est en cours d'édition. Si vous voulez réserver **« ces poésies vagabondes »,** vous pouvez contacter le délégué de votre commune, votre mairie ou la Maison de retraite « les Tournelles ».

En janvier, nous nous retrouverons autour de la brioche pour fêter la nouvelle année et convenir des actions ou ateliers à mettre en place.

Si vous avez envie de participer à nos travaux, vous pouvez contacter le délégué de votre commune ou la présidente Noëlle Gasnier (St Ondras).

SSIAD DES DEUX VALLEES

Maison Médicale et Sociale
61 rue de la Bourbre
38730 VIRIEU SUR BOURBRE
Tél : 04.74.88.29.60

Permanences : lundi de 10h à 16h et mercredi-vendredi de 8h à 12h

Le SSIAD est un service de soins à domicile assuré par 9 aides soignantes, coordonné par une infirmière avec l'aide d'une secrétaire.

Le service dispose de 28 places et intervient sur 17 communes. Il intervient sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique,
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Les aides soignantes assurent une aide au lever, au coucher, à l'habillage, aux soins d'hygiène, aux actions de prévention, suivant un contrat établi à la prise en charge et suivant les possibilités du service.
La prestation est prise en charge par la caisse d'assurance maladie.
Le service ne peut répondre à toutes les demandes. Celles non satisfaites sont mises sur une liste d'attente.
L'association des Deux Vallées est composée de bénévoles de différentes communes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT , N'HESITEZ PAS A CONTACTER :
LE SECRETARIAT DU SSIAD DES DEUX VALLEES

L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide. L'ADMR répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également sur la commune de La Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et ceux à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagées pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

Pour nous contacter, téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande

A l'issue de notre Assemblée Générale, Mr Monin Joseph, après plusieurs années de bénévolat a décidé de donner sa place à un autre bénévole. Merci pour son travail et surtout pour ses conseils très utiles.

Nos remerciements vont vers Mme Hélène Girard qui pendant 7 années a consacré énormément de temps pour rédiger le planning des salariées et répondre aux demandes des bénéficiaires. En quittant cette fonction elle mérite toute notre considération et nos plus vifs remerciements. Elle garde sa fonction de responsable dossiers pour Montagnieu.

La vente des brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :
A Sainte-Blandine, Le Passage et Montagnieu le samedi 3 mars 2012.
A Saint Didier de la Tour le samedi 10 mars 2012.

Toutes personnes désireuses de nous aider pour cette vente, seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner au 04.74.97.54.05 pour vous inscrire.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2012.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

OSEZ Groupe est un acteur de développement économique en matière d'emploi qui depuis sa création en 1996 intervient sur 11 cantons du Nord Isère ainsi que sur les cantons de Vienne et de Roussillon. 6 agences vous accueillent : La Tour du Pin (siège), Bourgoin-Jallieu, Morestel, Villefontaine, Chavanoz et Vienne.

L'activité :
Relais entre l'offre et la demande, OSEZ Groupe propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi, et apporte des solutions dans la gestion des ressources humaines des entreprises, des artisans, des collectivités locales, des associations, des particuliers.

L'équipe d'Osez Groupe

En lien avec un vaste réseau de partenaires, qui agit au niveau de l'emploi, du handicap, du logement, de l'aide à la mobilité, la formation...(Pôle Emploi, Missions locales, CLI, Cap Emploi/Ohé Prométhée, SIAE...), OSEZ Groupe participe activement à la vie sociale et économique locale.

Pour plus d'information, retrouvez-nous sur notre site : www.osez.asso.fr

Les valeurs :
Animée des valeurs de l'économie sociale et solidaire, avec Marie Christine MOSNIER, directrice du groupe et sous la présidence de Monsieur Jean DAUJAS, l'équipe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l' emploi.
Un suivi soutenu des salariés est assuré pour valoriser leurs compétences, suivre l'évolution de leurs projets tout en respectant une bonne adéquation entre les attentes des demandeurs d'emploi et celles des clients.

Les secteurs d'activité :
Ils sont nombreux et peuvent déboucher sur de l'emploi durable, quelquefois précédé de formations.
- **Particuliers :** tâches ménagères (ménage, repassage,...), Aide à la personne fragilisée (aide aux gestes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses, aide à la toilette, aide administrative...), Garde d'enfants et de nourrissons, Entretien du jardin...
- **Entreprises** (BTP, Logistique, Transports, Tertiaire, Nettoyage, Hôtellerie/restauration...)
- **Artisans** (Menuiserie, plomberie, Maçonnerie, Peinture, Vente...)
- **Collectivités locales** (Services administratifs : secrétariat, aide au recensement, mise sous pli, distribution document, Atsem/garderie scolaire, Aide-Cuisiniers, Agents techniques : voirie, entretien espaces verts, Agents d'entretien des locaux, Agents de déchetteries / Rippeurs).
- **Associations/ Bailleurs / Foyers** (Secrétaires, Aide-Educateurs, Veilleurs de nuit, Nettoyage, Manutention...)

L'Agence référente de votre commune :
Elle est située à La Tour du Pin : 4, rue du Dr Paul Sage
Tél : 04 74 83 20 95
La responsable de l'Agence : Sylvie DANTEN
La secrétaire de l'Agence : Marie Claire DESCHAMP
La chargée de Développement : Lauri GRANGE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Délégation locale de Pont de Beauvoisin - Les Abrets

Site Internet : http://pontdebeauvoisin.croix-rouge.fr
E.mail : dl.pontdebeauvoisin@croix-rouge.fr

La Croix Rouge en France, c'est 16 000 salariés, 50 000 bénévoles, 600 établissements médico-sociaux, sanitaires et de formation, 1 000 délégations locales. Plus proches de vous, pour les 37 communes des cantons de Saint Geoire en Valdaine, Pont de Beauvoisn et Virieu sur Bourbre, les bénévoles de la Croix Rouge œuvrent avec pour objectifs d'assister les plus nécessiteux, mais aussi d'assurer la sécurité sur les manifestations sportives et culturelles, ainsi que de former la population aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur.

A Pont de Beauvoisin (34 avenue de la Folatière - 04.76.32.93.85), **l'action sociale**

- **Aide alimentaire :** *mardi 8h 30 - 11h*

Face à l'augmentation de la précarité et de l'exclusion, distribution de colis alimentaires aux plus démunis.

- **Aide vestimentaire :** *mardi et jeudi 14h -17h*

Pour aider les plus fragiles à retrouver le chemin de l'autonomie, la vesti-boutique propose, contre des sommes modiques et symboliques, des vêtements d'occasion en bon état, ainsi que des meubles, des accessoires, de la vaisselle, des jouets, des livres…

- **Alphabétisation :** *lundi 17h 30 - 19h 15*

Une personne qui éprouve des difficultés à lire, écrire, comprendre et parler le français est une personne vulnérable. La délégation locale propose des cours d'apprentissage et de perfectionnement de la langue.

Aux Abrets (6 rue J. Jannin - 04.76.32.19.11), **le secourisme**

Permanence le samedi matin de 10h à 12h

- **Equipes de secouristes :** elles réalisent des postes de secours lors de manifestations sportives et culturelles sur votre commune. Elles sont mobilisables à la demande du préfet pour les plans rouges et les plans de secours départementaux et nationaux.

- **Formation :** différents modules sont proposés aux particuliers, associations et collectivités, par nos moniteurs diplômés :

  - IPS (Initiation aux Premiers Secours) : durée 1h 30
  - PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1, diplôme d'Etat) : durée 10h
  - Initiation à l'utilisation des défibrillateurs : durée 1h

La Croix Rouge Française s'emploie à prévenir et à apaiser toutes les souffrances humaines. Elle exerce sa mission dans cinq secteurs d'activité : l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la santé et l'autonomie, la formation et la solidarité internationale.

Le Jeu des Mille euros

Le plus ancien des jeux radiophoniques, créé en 1958 par Henri KUBNICK, reste l'une des émissions phares de France Inter. Ce jeu est, depuis septembre 2008, présenté par l'une des voix les plus populaires de France Inter : **Nicolas Stoufflet**.

Le "*Jeu des mille euros*" est le jeu radiophonique francophone le plus entendu sur toute la surface du globe, grâce , entre autre, à Internet. L'émission, continue ainsi à se promener dans et hors de l'hexagone.

Nicolas Stoufflet - Producteur et animateur

Nicolas Stoufflet fut durant 5 ans l'animateur des tranches matinales et d'après-midi de Radio France Puy-de-Dôme. De 91 à 96, les auditeurs de France Inter retrouvent chaque été la bonne humeur et la convivialité de Nicolas lors des tranches matinales (5-7 ou 7-9). Depuis septembre 96, c'est avec lui que les auditeurs se réveillent : d'abord le week-end (96-97) puis en semaine (depuis 97).
Etés 2006 et 2007, il anime « Ca vous dérange », le magazine estival de France Inter et depuis septembre 2006, remplace Colombe Schneck durant ses congés à la présentation de « J'ai mes sources ».
En septembre 2008, il succède à Louis Bozon au « jeu des mille Euros ».

Il prête aussi sa voix ponctuellement pour des documentaires TV (France 2, France 5, Discovery Channel, Voyage).

Yann PAILLERET- Cadre de production

Après avoir été journaliste et animateur, **entre 1983 et 1990**, sur différentes radios (95.2, Radio-Show, Nostalgie, …), tout en flirtant avec la télévision (TF1 et France 2) et le cinéma (« 3 places pour le 26 », « les nouveaux tricheurs »,..) il entre à France Inter **en octobre 1990**, il sillonne les routes de France pour le *« Jeu des 1000 Euros » avec, successivement, Lucien Jeunesse, Louis Bozon et maintenant Nicolas Stoufflet.*
Spécialiste de l'ésotérisme et … du métallophone.

« Le jeu des 1000 euros »

de FRANCE INTER
présenté par Nicolas Stoufflet est

Le mercredi 11 janvier 2012 à Virieu à 18h30 à la salle des fêtes

Le jeudi 12 janvier 2012 à Dolomieu à 18h30 à la salle des fêtes.

Sélection et enregistrement de 3 émissions : une émission "spéciale jeunes" et deux émissions "adultes".

Relever le défi et gagner 1 000 euros.

-Pour y participer, il suffit de vous présenter au lieu, jour et heure annoncé.
-Entrée libre et gratuite.
-Il est inutile de s'inscrire à l'avance : la sélection des candidats au « Jeu des 1000 euros », adultes, spécial jeunes et spécial étudiants s'effectue sur place, avec le public.

Rendez-vous sur le site internet de notre émission : *http://franceinter.com*

VENEZ NOMBREUX !

Père Fréchet

Dans sa commune de naissance, Le Passage, beaucoup connaissait Jean Fréchet, le curé de Grenoble mais très peu connaissait ses actions.

Après son service militaire en Algérie qui l'a marqué à jamais, il est nommé prêtre de la Paroisse Saint Paul de Beauvert à Grenoble en 1962.

Il a le sentiment d'arriver dans la paroisse la plus pauvre de France. Il découvre des jeunes un peu désœuvrés, des étudiants étrangers, des familles sans logement et même un bidonville… ce qu'il ne peut accepter.

Il monte des camps de vacances, crée des activités, organise des concerts, des brocantes pour financer ses actions. Mais quand une fillette de huit ans du bidonville meurt en 1963 dans l'indifférence générale, là il décide de faire plus : distribution de nourriture et recherche de logement pour les plus démunis.

Très vite Saint Paul devient la paroisse des « SANS » : sans famille, sans toit, sans papiers et même des SDF, réfugiés politiques, ex-taulard, toxico. Une vraie cour des miracles…. Il disait toujours « tout homme même cabossé est une histoire sacrée ». En 2000, en hommage à tous ces « SANS », la Paroisse Saint Paul est renommée Saint Paul Sans Frontières par Mgr Dufaux, évêque de Grenoble et soutien indéfectible du prêtre.

En 2002 il logeait 250 personnes dont 90 sans papiers, nourrissait 400 personnes et faisait tourner deux fermes de réinsertion en Isère. Ajoutez à cela :
- son association du Pérou où il finance un orphelinat, un hôpital dispensaire, une école et une cantine pour les enfants.
- une association au Chili
- et une aide en Afrique
Et tout cela sans aucune subvention !!!

Mais il n'hésitait jamais à pousser un coup de gueule pour faire avancer les choses. Jospin, Chirac, Sarkozy ont tous reçu des coups de téléphone mémorables, même le secrétaire général de l'ONU, sommé de faire débloquer un container de matériel médical à la douane péruvienne et qui s'exécuta immédiatement.
Jean-Paul II lui-même ne peut lui refuser de préfacer l'un de ses livres auto-édité, en 1986, « Déclarons la Paix ».

Et toujours pour financer ses actions, il écrivait des livres sur les Terres Froides qu'il aimait tant, sur la guerre d'Algérie, des livres de poèmes. Les Terres Froides, ce territoire du Nord-Isère où il revenait régulièrement voir les siens, dans la maison familiale de Le Passage, ou lors de séances de dédicaces de ses livres.

Jamais il n'a baissé les bras, même après plusieurs agressions, son évêque le nommait « Le Chêne ».

Quiconque a connu le Père Fréchet, sait ce qu'il pouvait susciter chez ses contemporains. De l'admiration, de l'adoration parfois, de l'agacement aussi chez ceux qui pensaient qu'un prêtre n'a pas à se mêler de politique, ni de société.

En 2004 sa santé de fer lui fait soudainement défaut, quadruple pontage dont il se remettra partiellement et en 2007 plusieurs AVC, des mois d'hôpital au CHU, puis Vinay où il restera jusqu'au 17 mars 2011, jour où il est parti.

Jusqu'à la fin, quand on lui parlait de mort il disait toujours « Allez-y, moi j'aime la vie ».